

Amiral Jean DECOUX (1884 - 1963)

Par Jacques Decoux

Note de la rédaction : le rédacteur du Good Morning a été mis en contact avec Monsieur Jacques Decoux, petit-neveu de l'amiral, par Mme Minh-Tâm, présidente de l'Amicale des anciens élèves du lycée français Blaise Pascal de Da Nang, car M. Decoux avait pu lire un article sur l'impératrice Nam Phuong initialement paru dans le GM il y a plus de 2 ans. Que M. J. Decoux trouve ici notre remerciement de nous avoir transmis le présent document qui a servi de fond général à un livre récemment paru, sous la plume d'un petit-neveu découvrant la personnalité de son grand-oncle via un périple au Viet Nam du nord au sud il y a quelque temps. Pour des raisons de maquettage, nous avons ramené la mise en forme – sans dénaturer le sens du texte - à une taille adaptée à ce magazine. M. J. Decoux nous avait autorisé à travailler sur ce texte. Le Good Morning laisse le soin au lecteur de tirer les conclusions qu'il veut de sa lecture, l'œuvre de l'amiral Decoux en Indochine ayant suscité aussi bien des critiques de tout bord, que de nombreux éloges de tout bord.

Jean Decoux est né à Bordeaux le 5 mai 1884. Il est le fils de Michel Auguste Decoux et de Alice Henriette Marie Mathéron. L'Amiral Decoux et ses parents sont inhumés dans le cimetière de Loverchy à Annecy. Il est le petit-fils de Pierre Decoux né à Annecy en 1812 et de Claudine Durand. Pas d'enfant

Jean Decoux entre à l'Ecole Navale en 1901 (17 ans...) et en 1903 devient aspirant de 2ème Classe à 19 ans :

En 1904, sur le croiseur "Le Gatinat", il est Aspirant de 1ère Classe. En 1905, sur "Le Gatinat" dans le Pacifique, il a "une conduite exemplaire et sait commander sans brusquerie mais avec autorité". Son instruction est "au-dessus de la moyenne" et sa manière de servir est "de très grand zèle, jeune homme remarquablement doué, il est destiné à briller dans la Marine. Officier à suivre pour sa carrière et à pousser : la Marine y gagnera"...



Puis il embarque sur le croiseur "Le Protet" : "Jeune officier très intelligent, très sérieux, etc. possédant déjà du commandement et une réelle aptitude pour conduire les hommes". Il n'a que 21 ans ! Il est promu Enseigne de Vaisseau (2 galons) le 5 octobre 1906. En 1907, il embarque sur le cuirassé "Desaix". Toujours très bien noté : "Officier d'avenir, très intelligent, très sérieux, etc. il s'intéresse à toutes les branches de son métier et sera d'ici peu un officier très complet et supérieurement instruit". Quelques années à bord de "La Patrie" (1909-1910), puis sur la canonnière "Surprise" (1911-1912) et sur le torpilleur d'escadre "Hoche" en 1913.

1914 : 1ère guerre mondiale..., 1er commandement.

En 1914, et Lieutenant de Vaisseau (3 galons) depuis le 5 octobre 1913, il écrit au Chef d'Etat-Major : "Je vous serais reconnaissant de bien vouloir transmettre à l'Autorité Supérieure la présente demande par laquelle je sollicite le commandement d'un sous-marin, de préférence offensif". Il a 30 ans, et nous sommes en 1914.

Il va commander "Le Volta" de 1914 à 1916 : c'est son 1er commandement. 1917-1918 : Ministère de la Marine, et Chevalier de la Légion d'Honneur le 14 juillet 1917 à 34 ans. Il commande la canonnière "Gracieuse" en 1918 et 1919 : "Officier hors de pair, distingué, instruit, intelligent, travailleur énergique ayant du caractère, de la décision, du sang-froid et du jugement. Officier dont on peut tout demander et dont on peut tout obtenir". Ecole Supérieure

de la Marine de 1919 à 1921. Capitaine de Corvette (4 galons) le 19 octobre 1920 et Commandant de l'avisos "Liévin" en 1921 et 1922. Le 24 avril 1923, il est Capitaine de Frégate (5 galons pan.) à 39 ans.

Il demande le 5 avril et obtient l'autorisation d'épouser Suzanne Humbert en 1923. Il est au Service Historique de la Marine en 1923 et à l'Etat-Major en 1924. Ils sont domiciliés 27, rue du Mont-Cenis à Paris 18ème. Retour dans le Pacifique en 1925 pour commander l'avisos "Cassiopeé" jusqu'en 1926. Officier de la Légion d'Honneur en 1926. Puis retour au Ministère de la Marine de 1927 à 1929 où il devient adjoint au Directeur du Personnel Militaire. Il est Capitaine de Vaisseau (5 galons) en 1929, à 45 ans.

1931 : Etat-Major Général

Jean Decoux commande le croiseur "Primauguet" en 1930 et 1931. Appelé à l'Etat-Major Général en 1931, Sous-Chef puis Chef en 1933 de la Section des Armements Navals, il participe aux conférences de Genève et de Londres sur la limitation des armements navals.. Officier général le 18 février 1935, il est contre-amiral (2 étoiles). Ministère de la Marine jusqu'en 1936. Commandeur de la Légion d'Honneur le 2 juillet 1936.

De 1937 à 1938, Jean Decoux commande la 3ème Division de Croiseurs sur le "Duquesne" et sur la "Marseillaise". En avril 1938, il commande le Secteur de Défense de Toulon.

1939 : Commandant en Chef des Forces Navales en Extrême-Orient...

En 1939, le 19 janvier, le Président de la République nomme Jean Decoux Commandant en Chef des Forces Navales en Extrême-Orient (C.E.C.F.N.E.O. basé à Saigon). Le 11 avril 1939, il est promu Vice-Amiral (3 étoiles) puis le 12 mai Vice-Amiral d'Escadre (4 étoiles). Et le 12 mai, l'Amiral Decoux prend son commandement à bord du croiseur "Lamotte-Piquet", au départ de Saigon. Relevaient de l'autorité de l'Amiral : deux croiseurs (le navire amiral "Lamotte-Piquet" de 9350 t et le "Suffren" de 12780 t), trois avisos coloniaux + un quatrième détaché dans le Pacifique (le "Dumont-d'Urville") + un avisos plus ancien (le "Tahure"), et cinq canonnières fluviales.

Le contre-amiral Paul Romé, embarqué sur le Lamotte-Piquet était alors officier de détail, et rappelle que le 17 juin 1940, au milieu de la baie d'Along, leur parviennent les nouvelles de demande d'armistice. L'amiral Decoux se rend aussitôt à Hanoi pour rencontrer le général Georges Catroux (1877-1969), Gouverneur Général de l'Indochine depuis juillet 1939. Retour du "Lamotte" à Saigon, le 22 juin, pour apprendre l'acceptation du gouvernement Pétain (Président du Conseil depuis le 16 juin) des conditions d'armistice. C'est la stupeur inacceptable : il faut poursuivre la lutte avec tous les moyens qui ont échappé aux Allemands.

C'est dans ce sens que, par deux messages successifs des 23 et 24 juin, l'Amiral Decoux fait connaître sa position par télégramme urgent à l'Amiral François Darlan (ministre de la Marine) : *"La défaite de la France ne sera définitive que si l'Allemagne réussit à battre tous ses adversaires. Jusque-là, j'estime que devoir toutes forces disponibles est de prêter appui maximum à adversaires de l'Allemagne. Il n'y a pas à mon avis d'autre solution conforme aux intérêts de la France. Je compte, en tout cas, que toute latitude me sera laissée pour régler sur place, en accord avec Gouverneur Général, situation bâtiments F.N.E.O. et Marine Indochine"*. Et le 28 juin, Jean Decoux organise une réunion à trois, à bord de son croiseur amiral "Lamotte-Piquet", avec son homologue britannique, l'Amiral Percy Noble, et avec le Gouverneur Général Catroux. Après plusieurs heures de réunion, Catroux et Decoux, tout en donnant à Sir Percy tous les apaisements en leurs pouvoirs, se refusèrent à une rupture ouverte avec le Gouvernement légitime français, rupture qui aurait porté atteinte au statu quo politique en Asie et provoqué l'intervention immédiate des Nippons.



1940 : Gouverneur Général de l'Indochine...

Entre temps, par décret du 25 juin 1940, il est nommé Gouverneur Général de l'Indochine en remplacement du Général Catroux. Le 20 juillet 1940, Jean Decoux prend ses nouvelles fonctions, jusqu'au 9 mars 1945, dans une complexité politique et une gestion administrative des intérêts français qui doivent faire l'admiration du plus grand

nombre, y compris dans la fédération des 5 territoires d'Indochine, en général, et de notre famille Decoux en particulier.

Pour prendre ses nouvelles fonctions, l'Amiral quitte Saigon le 17 juillet et arrive à Hanoi le 19. Le lendemain, après un court entretien avec celui qu'il doit remplacer, Jean Decoux découvre, dans toute sa gravité, la situation à laquelle il allait avoir à faire face dès sa prise de fonction, du fait de la menace nipponne.

1941 : Grand Officier de la Légion d'Honneur. Haut-Commissaire de France dans le Pacifique

Le 7 janvier 1941, ouvrant la session ordinaire du Conseil de Gouvernement, l'Amiral Decoux affirmait la résolution de l'Indochine de faire face, avec détermination et sang-froid, aux provocations des Siamois (La Thaïlande était l'alliée du Japon). C'est ainsi que le 15 janvier 1941, l'Amiral Decoux, dans un conseil de guerre tenu à Saigon, donne le feu vert pour la bataille navale de Koh-Chang, à l'Amiral Terraux. C'est le capitaine de vaisseau Béranger, qui mène l'opération et le 17 janvier 40% de la flotte siamoise ont été détruits en deux heures. L'Historien Jacques Mordal a fait remarquer *"que la bataille de Koh-Chang est la seule bataille navale gagnée au cours des deux guerres mondiales, sur des plans et avec des moyens exclusivement français"*). Le 1er juillet 1941, Jean Decoux est promu Grand Officier de la Légion d'Honneur. Le 7 décembre 1941, les Japonais attaquent Pearl Harbor (Hawaï). Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas déclarent immédiatement la guerre au Japon qui envahit ainsi fin 1941 et début 1942 la Malaisie, les Philippines, Singapour, Hong-Kong, Bornéo, la Birmanie et les Indes Néerlandaises (Indonésie). Et l'Indochine ?

1941 : pourquoi des accords avec la puissance japonaise ?

Des discussions difficiles avec les Japonais et dangereuses s'engagent au Gouvernement Général à Hanoi dès les 8 et 9 décembre. Elles aboutissent pratiquement à la reconduction des accords du 29 juillet 1941, sans modification notable, Mais cette situation peu commune a toutefois des contreparties moins agréables : l'Indochine est alors complètement isolée du reste du monde. A part le *"Nivose"* qui réussira en juin 1942 à quitter l'Indochine pour Dakar, aucun bâtiment français, au cours des quatre années à venir, ne franchira plus le barrage de feu qui la sépare de l'extérieur. Pourquoi renouveler ces accords avec la puissance japonaise ? L'homme Jean Decoux répond à ce qui lui est le plus cher :

"Sans ces accords, c'est avec raison que des témoins des événements ont parlé du sort qui attendait les 40 000 civils, comprenant une forte proportion de femmes et d'enfants, alors présents en Indochine. Sans doute auraient-ils eu une fin misérable dans des camps de concentration, comme ce fut le cas des internés hollandais de Java. Mais nos compatriotes, si dignes d'intérêt qu'ils fussent, n'étaient pas seuls en cause à mes yeux. Il y avait aussi et surtout 25 millions d'Indochinois que je n'ai jamais pour ma part traités par préterition, et dont les conditions d'existence m'ont au contraire vivement préoccupé, tout au long de mon Gouvernement Général. Ces populations devaient, de 1941 à 1945, demeurer fidèles à la France dans la mesure où celle-ci leur éviterait les horreurs de la guerre, et leur prêterait aide et assistance".

Par décret du 19 décembre 1941, le Maréchal Pétain, Chef de l'Etat, désigne l'Amiral Decoux comme Haut-Commissaire de France dans le Pacifique et a placé sous son autorité, indépendamment de l'Indochine, les Etablissements français de l'Inde et nos colonies du Pacifique : Nouvelle-Calédonie et Dépendances, Nouvelles-Hébrides (actuel Vanuatu), archipel des Wallis et les Etablissements français de l'Océanie.

1942 : isolement de l'Indochine en pleine guerre mondiale...

Le Gouverneur Général de l'Indochine devait tenir fermement la barre de cette grande colonie, l'Indochine Française (plus vaste que la France métropolitaine, dont le nom date de 1888, sur cinq Etats : le Tonkin, l'Annam, la Cochinchine, le Laos et le Cambodge), dans un monde en flammes.

Le cadre administratif indochinois différait profondément des autres administrations coloniales. Dans un "cadre fermé", en dehors du Gouverneur Général dont les fonctions se rapprochaient de celles d'un Ministre (et même de celles d'un Chef d'Etat quand les communications avec la Métropole ont été coupées en 1942 jusqu'en 1945), les fonctionnaires qui débutaient en Indochine devaient y rester jusqu'à la fin de leur carrière, sauf en cas de démission définitive. Sous ses ordres directs, il y avait un Gouverneur en Cochinchine, et un Résident Supérieur (Chef du protectorat dans sa zone d'influence) dans chacun des quatre pays de protectorat : Tonkin, Annam, Laos et Cambodge. Ces cinq parties composant l'Union Indochinoise étaient divisées en provinces. A la tête de chaque province était placé un Administrateur Résident de France agissant en collaboration avec le mandarin provincial (le représentant du Gouvernement autochtone).

Le 28 novembre 1942, dans un télégramme officiel adressé à chaque Etat de la Fédération, l'Amiral écrit "en priorité" :

"La gravité des événements qui se déroulent actuellement dans la Métropole donne toute sa valeur à mes précédents messages touchant le contrôle de l'opinion publique et l'attitude de la population."

Les répercussions possibles des événements extérieurs sur la situation particulière où se trouve l'Indochine font un impérieux devoir à tous les Français de ce pays de rester plus que jamais silencieux, calmes et disciplinés.

Aucune défaillance ne doit être tolérée.

La sauvegarde de l'Indochine peut dépendre de l'exécution de mes ordres.

Je vous prie de prescrire la plus rigoureuse vigilance à tous les fonctionnaires d'autorité.

Ces instructions s'adressent plus spécialement à la Cochinchine.

DECOUX"

Le **Contre-Amiral Paul Romé** qui était alors Enseigne de Vaisseau en Indochine, apporte certaines précisions importantes :

"L'isolement complet dans lequel la guerre a plongé l'Indochine, lui impose, à partir de 1942, de vivre en économie fermée. Aucune marchandise n'arrive plus de l'extérieur, notamment les produits manufacturés et surtout les hydrocarbures. Certes, la Colonie n'est pas sans ressources, agricoles et minières principalement. Elle pourrait être largement exportatrice de riz et elle se suffit largement en charbon. Mais les industries de transformation en sont au stade de balbutiement.

Un effort considérable sera fait, sous l'impulsion de l'Amiral Decoux, pour créer rapidement les activités nouvelles indispensables : construction de hauts fourneaux au Tonkin, assurant une production non négligeable de fonte, industries chimiques et pharmaceutiques en Annam (quinine...), fabrication de carburants et lubrifiants de remplacement (à partir d'alcool de riz et d'huiles végétales) qui permettent aux chemins de fer, centrales, moteurs, camions, autos, etc. de continuer à tourner malgré la pénurie complète d'essence, de gazole et d'huiles minérales. Les échanges de produits pourront se faire du Nord au Sud (1 800 kms) sans interruption."

L'Amiral, reconnu comme très gros travailleur, omniprésent et ayant un oeil sur tout, savait bien quelle était l'étendue de ses pouvoirs, sur tous les sujets : en février 1943, Pierre Didelot lui écrivait une courte lettre :

"Amiral,

Ma belle-mère et ma femme me prient de vous exprimer toute leur gratitude des facilités que vous avez bien voulu leur accorder pour circuler en voiture. Elles ont été extrêmement sensibles à la bienveillance avec laquelle leur demande a été examinée et à la rapidité avec laquelle une solution favorable est intervenue. Ma belle-mère à qui son âge rend difficile l'adaptation à certains changements, vous en garde une particulière reconnaissance.

A ces remerciements et à ceux de ma femme, je joins aussi les miens.

Puis-je vous demander, Amiral, de vouloir bien déposer aux pieds de Madame Decoux, mes très respectueux hommages et de croire à l'expression de mes sentiments de respectueux dévouement.

Pierre Didelot"

En marge, pour son Dircab, l'Amiral a écrit le commentaire suivant :

"D'accord, mais la famille Didelot a préféré passer par la Couronne d'Annam au lieu de s'adresser directement à moi. Il est vrai que tous les chemins mènent à Hanoi, même celui de Hué".

(On sait que l'Empereur Bao Dai était à Hué dans sa Cité Impériale).

Le 23 juin 1943, un télégramme est adressé au Gouvernement français :

"Nous, Empereur d'Annam, ordonnons,

Le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, Haut-Commissaire dans le Pacifique, est un Chef militaire renommé en France. Il possède des talents complets de Gouverneur civil et de Chef de forces armées. Il a assumé le commandement de la Marine, ses mérites et son prestige son éclatants. En 1940, pour ces raisons, la mission importante de diriger l'Indochine lui a été confiée. La Nation était aux prises avec de nombreuses difficultés, en outre, le monde se débattait dans les tourments de la guerre. Le péril a gagné en ampleur, le conflit s'est étendu, presque aucun Etat ne jouit plus de la paix.

L'Amiral Decoux est doué d'énergie et de talents, et nourrit de vastes desseins. Par la politique qu'il suit, l'Indochine lui doit d'être l'unique pays jouissant de la paix. L'Empire d'Annam, en particulier, profite de cette protection.

L'Amiral Decoux a pris le commandement depuis trois ans déjà. Ses grands mérites et ses hautes vertus, nous nous en rappelons toujours, sans jamais les oublier. Cependant, nous n'avons pas encore eu l'occasion de lui témoigner toute notre reconnaissance. En ce troisième anniversaire de sa prise de commandement, il convient de l'investir solennellement d'un haut titre nobiliaire qui est le témoignage suprême dont la Cour dispose pour reconnaître les grands mérites. Nous l'élevons à la dignité de Prince de Pho Quoc "Pho Quoc Vuong" pour lui témoigner notre vive admiration et notre haute estime.

En ce qui concerne les rites d'investiture, nous ordonnons aux services compétents de procéder à leur célébration conformément au cérémonial accoutumé.

Respect à ceci.

BAO DAI.

Fait à Nhatang, le 21ème jour du 5ème mois de la 18ème année de BAO DAI (le 23 juin 1943)".

Cette cérémonie d'investiture à la Cour d'Annam, eut lieu un mois plus tard, à Dalat, le 23 juillet 1943.

Le dernier Empereur d'Annam Bao Dai est né le 22 octobre 1913 à Hué et décédé au Val de Grâce le 31 juillet 1997.

En décembre 1943, Jean Decoux écrivait à une grande amie Religieuse (il s'agit de la Soeur Durand, Supérieure des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, que l'Amiral a fait Chevalier de la Légion d'Honneur en 1943) :
"Je continue, Ma Soeur, avec une santé suffisante, ma dure besogne, sans autre espoir ou ambition que de faire tout mon devoir, et sans attendre d'autre jugement que celui de Dieu. Et cela me donne une sérénité et une force précieuse".

1944 : son épouse se tue en voiture, à Dalat.

Le 6 janvier 1944, son épouse Suzanne Humbert se tue en voiture à Dalat en mission spéciale alors qu'elle rejoignait la résidence impériale d'été de Bao Dai. Elle est inhumée près du mur de la chapelle du couvent des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul, le "Domaine de Marie" (qu'ils soutenaient financièrement tous les deux), à Dalat. Une plaque commémorative est apposée dans le petit cimetière de Thônes où la famille Humbert possède un caveau familial, pour rappeler ce douloureux événement : *"A la mémoire de Madame l'Amirale Jean Decoux née Suzanne Humbert accidentellement décédée le 6 janvier 1944 à Dalat (Indochine) où elle repose pieusement"*.

Paul Romé écrit dans ses "mémoires d'Indochine" : *"La mort brutale de Madame Decoux dans un accident d'auto sur la route de Dalat, va bientôt rendre plus lourde encore la croix que notre Gouverneur Général portera dans la solitude"*.

Le 10 janvier 1944, le Cabinet de l'Amiral recevait une belle lettre d'une personnalité de Saigon (signature illisible) sans doute assez proche :

"J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 9 courant me faisant connaître que Monsieur le Gouverneur ne peut désormais dîner en ville.

C'est à nos grands regrets, mais je comprends parfaitement les raisons qui inspirent Monsieur le Gouverneur à adopter cette ligne de conduite. D'ailleurs, ma lettre partie, j'ai presque regretté quand j'ai appris avec consternation et émotion l'événement tragique qui a frappé l'Indochine tout entière d'un deuil si cruel.

En effet, c'est une perte douloureuse pour l'Union Fédérale qui doit beaucoup à notre Première Dame qui a laissé de nombreux souvenirs de bienveillance et de charité en ce pays. Et tous nous gardons aussi au profond de nous-mêmes cette figure de Grande Dame en qui nous admirions l'élégance et le charme et également les qualités de parfaite maîtresse de maison.

Je vous prie de vouloir bien transmettre à Monsieur le Gouverneur nos regrets. Je sais qu'il doit être actuellement très occupé.

Ma femme et ma famille se joignent à moi pour vous présenter nos respectueux hommages..."

En marge, l'Amiral écrit le commentaire suivant :

"Quand j'étais Administrateur de la Région, j'acceptais de dîner en ville mais je ne le fais plus depuis que je suis au Gouvernement"

Monsieur Hoeffel, Gouverneur de la Cochinchine, écrivait le 24 janvier 1944 :

"Amiral,

Le Commandant Robin auquel je confie ce mot, vous exposera où nous en sommes dans nos rapports franco-japonais. C'est très satisfaisant, et nous continuons à mettre la pause à profit pour frapper dur.....etc.

Pour terminer, puis-je joindre la lettre d'un Annamite, l'un des meilleurs, l'ancien Conseiller Fédéral N'Guyen Thank Liem, qu'il a adressée à ma femme. Elle montre le profond souvenir que Madame Decoux laisse en Cochinchine et dont les échos me parviennent encore à l'heure actuelle de toutes parts.

Puisse ce sentiment d'unanime ferveur envers Madame Decoux vous donner le courage nécessaire à l'accomplissement de votre lourde tâche.

Je suis, Amiral, dans cette même pensée, votre toujours très fidèlement et très respectueusement attaché".

1944 : la Résistance perturbe l'unité des Français d'Indochine et inquiète le Japon. L'Amiral veut démissionner.

L'Amiral qui a eu tant de difficultés à résoudre depuis juillet 1940, avec le stationnement des Japonais (20 000 hommes en moyenne de décembre 1941 à octobre 1944) sur l'ensemble du territoire de l'Indochine (grand comme 1,5 fois la France...), devait aussi gérer ceux qui faisaient une propagande contre lui en cherchant la division des Français d'Indochine, avec un succès très réduit.

Ainsi, le Commandant François de Langlade (ex-planteur en Malaisie) est envoyé par le Général de Gaulle pour rencontrer l'Amiral. Parachuté le 5 juillet 1944, Langlade est Secrétaire Général du Comité interministériel, avec le titre de Gouverneur, et Délégué à la Direction des Services Spéciaux (D.G.E.R.), chargé du renseignement et de la sécurité militaire. Mais le Général Mordant l'empêche de rencontrer l'Amiral, en lui affirmant que *"l'ennemi n°1, bien avant les Japonais, s'appelle Decoux"*. Langlade rentre à Paris, le Général de Gaulle le reçoit le 27 août 1944 : *"Avez-vous vu Decoux ? Non, alors retournez-y !"*

L'Amiral le reçoit le 19 novembre 1944, mais depuis le 18 octobre, le Gouverneur Général s'est vu signifier de la bouche du Général Aymé, nouveau Commandant Supérieur (Chef d'état-major des armées en Indochine), "*que le Général Mordant est placé à la tête de la Résistance et que, désormais, il est le Délégué Général du Gouvernement et qu'il a Decoux sous ses ordres*" !

L'Amiral envoie un télégramme le 30 octobre 1944, reçu le 4 novembre, et réaffirme "*sa volonté de maintenir intégralement l'allégeance de l'Indochine à la France*" et qu'il était disposé à remettre ses pouvoirs au Commandant Supérieur Aymé.

René Pléven (1901-1993), Ministre des Colonies du GPRF, refuse la démission de l'Amiral le 14 novembre dans une réponse reçue le 28...

Sa responsabilité de Gouverneur Général de l'Indochine (nom de code "Diogène" pour la Résistance) devient plus complexe encore grâce à la politique du Général de Gaulle, et les Japonais ne devaient pas rester dupes de cette situation très longtemps : les effectifs nippons vont grimper à 65 000 hommes fin 1944...

Soutien fort et réciproque de l'Eglise.

Mais la vie continue et, en novembre 1944, Jean Decoux écrivait une nouvelle lettre à son amie, la Soeur Durand : "*Ma tâche depuis 4 ans et demi, est un perpétuel recommencement. N'allez pas croire surtout que j'aie perdu ma confiance et mon optimisme. Comment le pourrais-je au moment où la France se trouve miraculeusement débarrassée de son vainqueur, au moment où nos chères Provinces d'Alsace et de Lorraine sont définitivement retournées à la Mère Patrie ? Et en ce qui concerne l'Indochine, je persiste à penser que nous avons plus que jamais une superbe partie à jouer*".

On sait que l'Amiral soutenait fortement l'Eglise. Il recevait de nombreux témoignages écrits et personnels de la part de toutes les communautés religieuses. A titre d'exemple, il faut retenir une belle lettre du Vicariat Apostolique du Tonkin, datée du 26 décembre 1944 :

"A Monsieur l'Amiral Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine.

Monsieur le Gouverneur Général et très cher et vénéré Ami,

Combien je serais heureux de venir moi-même vous offrir de vive voix, au seuil du nouvel an, l'hommage de mes vœux les plus respectueux, sincères et affectueux de bonne et heureuse année. Mais comme il m'est impossible de réaliser ce désir qui me mettrait aux anges, j'ai l'honneur et je m'empresse de prendre la plume pour vous exprimer tous les sentiments de mon cœur qui vous vénère et vous aime très sincèrement, et qui est infiniment touché et reconnaissant de votre ineffable magnanimité avec laquelle vous avez bien voulu m'accorder votre inestimable et miséricordieuse amitié, me combler de vos innombrables et incomparables bienfaits qui soulagent et réjouissent ma pauvre Mission en ces temps si tristes, si pénibles et angoissants.

Au nom du Clergé et des fidèles de Phat-Diem, qui ont prié et prient beaucoup pour leur éminent et insigne Bienfaiteur, je vous offre l'hommage de notre profonde et affectueuse reconnaissance, des vœux les plus ardents et sincères que nous formons pour votre santé, votre longévité, votre bonheur et prospérité. De tout cœur nous prions Dieu de vous conserver pendant de très longues années, à notre vénération et à notre affection, de vous combler de l'abondance de ses grâces et bénédictions, de vous accorder surtout la grâce de surmonter toutes les difficultés inextricables et angoissantes de l'heure, de conduire triomphalement au port de la Paix la chère Barque de l'Indochine à travers tous les écueils et les tempêtes qui la menacent.

Hélas ! le nouvel an va ramener l'anniversaire du terrible accident qui mit toute l'Indochine en deuil, par la perte cruelle et inattendue de notre très regrettée et chère Madame l'Amirale, de douce et aimable mémoire.

En ce triste anniversaire, je me fais un devoir attristé de vous renouveler mes plus douloureuses et profondes condoléances, avec un souvenir particulièrement ému au Saint Sacrifice de la messe le 6 janvier prochain, implorant à Dieu infiniment miséricordieux le repos éternel et la béatitude sans fin pour notre bien aimée Disparue.

Enfin, vous offrant mes vœux les plus sincères à l'occasion de la fête de votre auguste Patron, l'Apôtre bien aimé du Sauveur, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Gouverneur Général et très cher et vénéré Ami, l'hommage de mon profond respect, de mon inaltérable affection et de ma reconnaissance infinie.

+ Mgr JB Tong" (Vicaire Général de Phat-Diem).

Janvier 1945 : le croiseur "Lamotte-Piquet" est coulé.

**9 mars 1945 : FIN DE L'INDOCHINE FRANCAISE,
à quelques semaines de la fin du conflit mondial.**

Le 12 janvier 1945, le "*Lamotte-Piquet*" est coulé à Saigon par un déluge de feu américain aérien, lancé du porte-avions de la U.S. Task Force 38, quelques semaines avant le coup de force japonais du 9 mars 1945, date qui sonnera le véritable départ de la Guerre d'Indochine...

Ce 9 mars 1945, à 21h15, l'Amiral Decoux et son entourage sont faits prisonniers et consignés sur place, dans le Palais Norodom du Gouverneur Général à Saigon.

Les erreurs commises au cours de ces trois derniers mois ont amené les Japonais à faire ce coup de force qui a été suivi par la proclamation de l'indépendance, le 11 mars à Hué par l'empereur Bao Dai (Vietnam), le 13 à Pnom Penh par le jeune roi Sihanouk (Cambodge) et le 8 avril à Vientiane par le vieux roi Sisavang Vong (Laos).

L'Amiral est retenu à partir du 7 mai dans une plantation d'hévéas à la frontière du Cambodge et Jean Cédile (1908-1984), ancien Chef de Cabinet de René Pléven en 1943, Commissaire de la République et Représentant de la France avant l'arrivée du Général Leclerc, le laissera du 22 août au 30 septembre à la garde des Japonais. Il le fait embarquer le 1er octobre, sur ordre du Général de Gaulle, sans ménagement, dans un avion pour la France. Après une escale à Rangoon où un détachement anglais en armes lui rendra les honneurs et une deuxième escale à Calcutta où Schlumberger, l'Officier d'ordonnance de l'Amiral d'Argenlieu, refusera de lui serrer la main, il atterrit au Bourget le 8 octobre 1945. Il est immédiatement hospitalisé et gardé à vue au Val de Grâce (sans avoir été entendu par la Justice) puis à Fresnes.

(A noter que le 16 août 1945, le Vice-Amiral Thierry d'Argenlieu, 1889-1964, a été nommé par le Général de Gaulle, Haut-Commissaire de France et Commandant en chef pour l'Indochine, avec mission de *"rétablir l'ordre et la souveraineté française dans les territoires de l'Union indochinoise"*. Il n'arrive en Indochine qu'il ne connaissait pas, à Saigon, que le 31 octobre 1945... Il sera promu Vice-Amiral d'Escadre en mars 1946 et 5 étoiles en juin...malgré son incompétence et ses échecs, mais en récompense de sa loyauté vis-à-vis du Général de Gaulle ! Mais son échec sera tel, en face du sinistre Ho Chi Minh, qu'il sera remplacé le 5 mars 1947 par le radical-socialiste Emile Bollaert, 1890-1978, qui sera lui-même remplacé par un certain Léon Pignon en octobre 1948...).

De mars 1945 jusqu'en 1947, il y aura 2 119 tués sur 12 000 militaires européens (119 Officiers, 598 Sous-Officiers et 1 322 hommes de troupe). La Résistance avait bien envisagé ce désastre puisque le Gouverneur de Languedoc avait indiqué au Général Sabattier : *"La France qui a perdu dans la Résistance 100 000 des siens, ne tolérerait pas que l'Indochine fût "libérée" sans le sacrifice de 10 000 des siens !"*

On sait que la guerre d'Indochine sera perdue avec la défaite de Dien Bien Phu en 1954, suivie des Accords de Genève signés le 21 juillet 1954 entre la France et **Ho Chi Minh** (1890-1969), de son vrai nom Nguyen Aï Quoc.

Quel échec, quel désastre humain (37 000 morts ou disparus côté français, entre mars 1945 et Juillet 1954) et politique, et quelle victoire du communisme d'abord soutenu par les Américains dès 1943 (en fournissant des armes au Viet Minh car le **Président Franklin Roosevelt** (1882-1945) ne voulait plus entendre parler des Français en Indochine !), puis accepté finalement par la France ! Et le communisme est toujours à Hanoi 55 ans après...

Il faudra revenir sur la nouvelle période très difficile que l'Amiral a vécue à son retour en France (voir ci-après "Retour en France en octobre 1945).

Mais le J.O. du 4 novembre 1951 (plus de 6 années après son retour) publie :

"Par décret en date du 9 mai 1949, le décret du 3 mai 1946 portant révocation sans pension de M. le Vice-Amiral d'Escadre Decoux (Jean), de la 2ème section du cadre des officiers généraux de la Marine, est annulé avec effet du 6 juin 1946".

Le 20 juin 1946, S.M. le Roi du Cambodge **Norodom Sihanouk** adressait une lettre datée de Paris, à l'Amiral Decoux, au Val de Grâce :

"Amiral, Je suis très heureux de pouvoir aujourd'hui vous présenter, par l'intermédiaire de Monsieur de Boysson, mes salutations affectueuses.

Depuis notre séparation, je n'ai jamais cessé de penser à vous et de m'inquiéter de votre santé. Et c'est avec la plus grande tristesse que j'ai appris, à Paris, que vous étiez souffrant. De tout mon coeur, je forme des voeux pour votre prompt rétablissement.

J'ai eu la satisfaction de recevoir dernièrement votre avocat. Dans une lettre qui lui sera adressée, je dirai avec quelle abnégation vous avez, en Indochine, servi les intérêts supérieurs de la France et avec quelle noblesse de coeur vous avez assuré, pendant quatre ans, la protection des peuples indochinois contre l'ennemi. Je suis certain que justice vous sera rendue et que la France vous considérera comme l'un des meilleurs parmi ses fils. Je vous demande de croire, Amiral, votre toujours fidèle et affectionné Sihanouk".

Un témoignage personnel et significatif : Voici ce qu'écrivait **Henri Piraud** à mon beau-frère Robert Desvignes, le 11.6.1979 :

"Mon cher Robert,

Merci de ton petit mot. L'article concernant ton mariage était bien et ta jeune femme etc.

J'ai remarqué que tu deviens beau-frère de Jacques Decoux qui est, j'imagine, petit neveu de l'amiral Decoux.

Comme Administrateur de la France d'Outre-Mer ayant servi en Indochine de 1937 à 1945, j'ai beaucoup connu l'amiral Decoux dont le nom mérite d'être auréolé de gloire car il a réussi ce prodige de conserver française l'Indochine pendant toute la guerre, alors que toute l'Asie du Sud-Est était dominée par le Japon.

L'exercice de la souveraineté française dans des conditions pareilles, fut une force de résistance à l'ennemi réel qu'était le Japon, résistance civile et parfois même militaire, malgré l'énorme disproportion des forces en présence, et qui fut efficace jusqu'à la veille (quelques mois) de la capitulation du Japon.

Après la guerre et à Paris, j'ai connu mieux encore l'Amiral qui m'honorait de son amitié, et que j'allais voir de temps en temps dans son appartement de la place des Ternes où il était bien solitaire depuis son deuxième veuvage et où il est mort seul.

Je t'en dis bien long sur un sujet désormais bien lointain mais qui a beaucoup compté dans ma vie.

Bonnes amitiés, à tous deux, de Simone et de moi.

H. Piraud"

L'Amiral Decoux obtient l'autorisation du Ministre de la Marine, selon l'usage, le 23 février 1950, de "se rendre au Maroc à titre privé", pour voir ses neveux à Casablanca (qu'il n'avait pas vus depuis tant d'années...)

Veuf depuis 1944, il s'est remarié en octobre 1949 avec **Marguerite Baehme** (ex Melchior du nom de son premier mari décédé en 1946, et belle-mère du **Commandant Jacques-Yves Cousteau** (1910-1997), Capitaine de Vaisseau). Mais Jean Decoux est veuf pour la deuxième fois en 1955. Ce sera encore une nouvelle solitude pour lui.

Entre-temps, après avoir participé à la création du parti "UNIR" (Union des Nationaux et Indépendants Républicains), second sur la liste de **Maître Jacques Isorni** (1911-1995, député de la Seine de 1951 à 1958 pour représenter le CNI d'Antoine Pinay), Jean Decoux frisa de peu l'élection à l'Assemblée Nationale, le 17 juin 1951 (source Archives Municipales d'Annecy).

Jean Decoux meurt seul à son domicile 9, place des Ternes Paris 17ème, le 20 octobre 1963. Les scellés ont été immédiatement apposés par le Greffier de la Mairie du 17ème, à la demande du Ministère de la Marine et du Ministère des Affaires Etrangères, en prévenant bien entendu Madame Yvonne Médeville (23, cours de Verdun à Bordeaux), exécutrice testamentaire et légataire universelle de l'Amiral.

Yvonne Noëlle Médeville née Cerny, était l'épouse (séparée par jugement du TGI de Bordeaux, le 6.07.1961...démarche assez rare) de Roger Pierre Médeville (ils s'étaient mariés à Bordeaux le 9.09.1926). Gérante de société, elle devait céder l'immeuble de Thônes (74) "après quelques années" à la nièce de l'Amiral, **Françoise Humbert**, selon le testament établi le 22 juin 1957 chez le notaire Maître Constantin, 15, rue Roquépine à Paris 8ème. L'Amiral avait hérité de cette grande maison du 8, rue Blanche à Thônes qui appartenait à sa première épouse Suzanne Humbert. Elle a été vendue en 1989 par Yvonne Médeville, veuve, à une étude de notaires associés à Maître Jacques Rosay. Celui-ci proposa à Yvonne Médeville de baptiser sa nouvelle acquisition "*L'Amiral*". Il s'agissait de 5 pièces au 1er, de 5 pièces au 2ème et de 6 chambres au 3ème. Les deux magasins sur la rue ont été vendus séparément aux commerçants existants.

Les successeurs de Maître Constantin ont été Maître Chamois et aujourd'hui Maître Georges Dintras qui a conservé les archives concernées.

Ses obsèques ont été célébrées en la Cathédrale Saint-Louis des Invalides. Son cercueil, recouvert du drapeau qu'il avait tant défendu et de sa plaque de Grand Officier de la Légion d'Honneur, est exposé au centre de la cour carrée. Un détachement de marins en grande tenue lui rend pour la dernière fois les honneurs.

Le Président de la République en exercice Charles de Gaulle se fait représenter...mais la présence du **Maréchal Alphonse Juin** (1888-1967), et du **Général Maxime Weygand** (1867-1965) qu'il avait bien connu aussi au Val de Grâce, est à souligner.

Sur le faire-part de son décès, l'extrait d'une lettre d'un ami (anonyme) est repris en ces termes :

"C'était le meilleur des amis, il pensait à autrui avant de penser à lui-même. La bonté était dans son coeur, la simplicité dans ses oeuvres.

J'aimais sa nature droite et courageuse, il est toujours resté, même dans les circonstances les plus critiques, fidèle à ses Chefs. Il fut un homme d'honneur dans la plus haute signification de ce terme".

Et Jean Decoux, décédé le 20 octobre 1963, est inhumé le 26 octobre à Annecy dans le cimetière de Loverchy, dans le caveau familial.

L'Académie Florimontane dont il était Membre d'honneur, écouta l'hommage que lui rendit le **Général Paul Doyen** (1881-1974) qui a été Maire de Veyrier-du-Lac de 1945 à 1971, après une grande carrière militaire.

La tombe de l'Amiral est conservée par la Ville d'Annecy, comme 22 autres personnalités, dans ce cimetière.

Beaucoup plus récemment, le 4 mars 2008, le **Président Valéry Giscard d'Estaing** a adressé un mot à Michel Huguier pour la publication de son dernier livre "L'AMIRAL DECOUX sur toutes les mers du monde" :

"Cher Monsieur le Professeur,

Je vous remercie de m'avoir fait parvenir votre excellent ouvrage sur l'Amiral Decoux.

Mon père, en effet, avait beaucoup d'estime pour l'attitude qu'avait su observer l'Amiral dans des circonstances difficiles...

Je vous prie de croire, Cher Monsieur le Professeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs, et de ma cordiale considération.

V. Giscard d'Estaing"

En juillet 2008, **Pierre Guillon** le fils du Directeur des Messageries Maritimes en Indochine qui était un ami proche de **Jean Aurillac**, Directeur du Cabinet de l'Amiral à Hanoi, à l'occasion d'une rencontre fortuite, m'indique "qu'il ne connaît pas un seul Français qui n'ait pas gardé un excellent souvenir du Gouverneur Général Jean Decoux..." Au point qu'il m'a adressé une lettre (à ma demande) datée du 16 juillet 2008 :

"Cher Monsieur,

Je viens vous dire combien j'ai été heureux de faire votre connaissance grâce à Pierre Maintier. En effet, le nom de DECOUX évoque toute une partie de ma vie (de 14 à 20 ans).

Nous avons passé cette période (de 40 à 46) protégés par l'Amiral qui isolé, totalement seul, sans aucun soutien ni encouragement, a sauvé les Français et a aussi préservé les Vietnamiens de toute compromission avec les Japonais.

Ce faisant, l'Amiral a tenu suffisamment longtemps pour que les Japonais, sentant venir la fin, ne se déchaînent contre les civils, ni n'entraînent les Vietnamiens dans la guerre du Pacifique.

Mettre en oeuvre la devise d'un navire de guerre "HONNEUR et PATRIE", c'est ce qu'il a réussi dans tous les domaines en conduisant l'Indochine.

Avec toutes mes amitiés.

Pierre Guillon"

oooooooooooooooooooo

Retour en France en octobre 1945...

Ce message doit nous faire mieux apprécier quel était l'homme Jean Decoux au-delà même de sa vie exceptionnellement bien remplie. Après consultation d'autres archives historiques, il y a de nombreux faits à analyser sur la période particulière de sa vie à partir d'août 1945 (prisonnier des Japonais au camp de Loc-Ninh à 120 kms de Saïgon jusqu'au 1er octobre : décollage en Dakota de l'aérodrome de Thudaomot pour Saïgon, et retour en France le 8 octobre, sans avoir pu se recueillir une dernière fois sur la tombe de Suzanne Humbert son épouse avant de quitter définitivement l'Indochine, 7 mois après le coup de force des Japonais du 9 mars 1945) jusqu'en 1949, soit pendant 4 années noires, avant de rétablir l'essentiel de la vérité sur ses engagements et de ses services.

Le diplomate et le gestionnaire Decoux face au politique De Gaulle

L'Amiral est arrêté (avant même d'être entendu, dès son arrivée au Bourget sans pouvoir passer chez lui après avoir vécu 7 années en Extrême-Orient), et gardé à vue au Val de Grâce pour l'essentiel, puis sera traduit en Haute Cour de Justice. Il fallait bien lui faire payer son non ralliement à de Gaulle. La "nouvelle France" va se venger !

Reçu froidement mais pas impressionné par le **Général de Gaulle**, le 14 octobre 1945, Chef du Gouvernement Provisoire (jusqu'au 21 janvier 1946), à son domicile de Neuilly, il entend qu'il aurait dû désobéir au Président Pétain, Chef de l'Etat, quand celui-ci le confirma à la tête de l'Indochine (il avait été nommé par le Président **Albert Lebrun**), pour le rejoindre et ainsi quitter son poste en pleine situation de guerre...!

Decoux et de Gaulle ne pouvaient s'entendre sur ce point. L'Amiral tenta en effet de convaincre à nouveau le Général pendant trois heures que le prestigieux symbole que présentait le **Maréchal Philippe Pétain**, l'avait puissamment aidé à maintenir dans l'allégeance et la fidélité près de 25 millions d'Indochinois, et que le seul atout dont il disposait, face à la puissance japonaise, était le bouclier du Gouvernement légal du Maréchal, seul reconnu sur le plan international jusqu'à la capitulation allemande.

"Tout au long de mon exposé, le Général m'interrompt à peine, si ce n'est de temps en temps pour relever, d'un rictus amer, certains termes de mon récit qui heurtent sa susceptibilité".

Lucien Felixine qui a vécu en Indochine de 1934 à 1949, nous rappelle une déclaration du socialiste **Marius Moutet**, *"un cas de malveillante passion humaine que rien n'arrête, lorsqu'elle entreprend de ruiner le prestige de ceux qu'elle poursuit de son inavouable haine, quitte s'il le faut à user de calomnie"* : du haut de la tribune parlementaire (c'est ainsi que l'on manipule les journalistes et donc l'opinion publique), Monsieur Marius Moutet vient déclarer sans remords ni raison : *"La façon dont le régime de Vichy s'était comporté en Extrême-Orient, avec l'Amiral Decoux, était une des raisons de la ruine de notre autorité auprès des populations indigènes"*.

Et Lucien Felixine prend ainsi position : *"Contre-vérité flagrante et d'autant moins excusable que son auteur, Ministre de la France d'Outre-Mer, était mieux placé que quiconque, pour être tenu au courant des causes principales de nos échecs en Indochine. Seule la haine a dû l'inspirer ce jour-là"*.

Et cette haine se manifeste encore le 1er avril 1946, après des semaines sans liberté pour l'Amiral, quand **Marius Moutet** (1876-1968), Ministre de la France d'Outre-Mer dans le Gouvernement du socialiste SFIO **Félix Guin**

(1884-1977, Avocat, Président du Gouvernement provisoire depuis le 23 janvier 1946, jusqu'au 11 juin 1946, soit pendant moins de cinq mois au cours desquels on assistera à la plus grande vague de nationalisations en France : Gaz, électricité, grandes compagnies d'assurances, mines de charbon, etc.). Nous sommes dans une (courte) période de décisions prises rapidement !

Moutet, grand ami de **Ho Chi Minh** (communiste), et vieux militant anticolonial, adresse une longue lettre de 3 pages à **Edmond Michelet** (1899-1970), Ministre des Armées (MRP-Gaulliste).

Cette lettre sera décisive (document secret) :

"J'ai l'honneur de vous faire connaître que la Commission d'enquête interministérielle pour l'Indochine a fait comparaître par deux fois devant elle le Vice-Amiral d'Escadre Decoux, ex-Gouverneur Général de l'Indochine. Cet Officier Général ayant refusé de répondre aux interrogations verbales, la Commission lui a posé des questions écrites portant sur des sujets divers, tous caractéristiques de la politique de collaboration franco-japonaise qu'il a poursuivie, et le pouvoir personnel qu'il appliqua.

Ces questions ont été communiquées par écrit le 25 mars à l'Amiral Decoux pour réponse lors de sa comparution le 28 mars. Or, l'Amiral a non seulement refusé de comparaître le 28 mars, mais il a refusé de répondre aux questions écrites.

La Commission a constaté que le mutisme de l'Amiral Decoux a pour but :

- 1° - de soustraire ses principaux collaborateurs à toutes sanctions,*
- 2° - de se soustraire personnellement longtemps encore à toutes sanctions.*

La Commission estime qu'il s'est rendu notamment coupable de :

- avoir préparé une opération militaire navale extérieure contre la France,*
- avoir livré à l'ennemi du matériel militaire naval français,*
- avoir envisagé, en accord avec Vichy, une opération militaire défensive contre les forces alliées si elles tentaient de pénétrer en Indochine occupée par l'ennemi,*
- etc.*

(Il y en a ainsi sur plus de deux pages et on constate que l'Amiral avait envisagé effectivement tous les cas de figures possibles en temps de guerre. Il était dans son rôle de Gardien des intérêts français sur ce très grand territoire d'Indochine où tout pouvait arriver de tous côtés. Sa résistance aux Japonais, tout en finesse et en diplomatie intelligente, ne pouvait pas être comprise à 10 000 kms de la Métropole, surtout quand la vengeance de certains incapables qui ont été écartés par l'Amiral, s'exprimera par des témoignages à charge, lors du procès qui va durer trois années à partir de 1946 !)

La gravité des charges relevées m'a conduit à faire miennes les conclusions de la Commission qui demande que soit prise dès maintenant une première mesure d'ordre administratif pour sanctionner le crime de collaboration avec l'ennemi. Je vous demande que l'Amiral Decoux soit révoqué, sans pension, avec la plus vive insistance, et déchu de toutes ses décorations.

Signé : Marius Moutet, Ministre de la France d'Outre-Mer".

Réponse du Ministre des Armées au Ministre de la France d'Outre-Mer :

"...Cette Commission propose la révocation, sans pension, et la déchéance du droit à porter ses décorations : Je dois appeler votre attention sur le fait que l'avis émis par la Commission ne peut proposer que des sanctions administratives ne s'appliquant qu'à des faits exécutés en Métropole. Il est difficile d'appliquer ces sanctions au cas de l'Amiral Decoux qui n'est mis en cause que pour des faits se rapportant à son gouvernement d'Indochine..."

Signé : Edmond Michelet, Ministre des Armées".

(Donc position plutôt modérée d'Edmond Michelet).

Et le décret tombe le 3 mai 1946, portant révocation, sans pension, d'un Officier Général de la Marine.

"Le Président du Gouvernement Provisoire de la République : Monsieur le Vice-Amiral d'Escadre Decoux est révoqué, sans pension, ...

Signé : Edmond Michelet, Ministre des Armées, le 5 juin 1946. Pour le Président Félix Guin".

Depuis le réquisitoire introductif de son procès, le 5 octobre 1945, l'Amiral a subi diverses humiliations (mis en liberté qu'en décembre 1947...), de multiples interrogatoires (en 1947, 1948 jusqu'en janvier 1949), des témoignages à charge (dont certains témoins qui ne lui pardonnaient pas d'avoir été écartés, par le Gouvernement Général, des responsabilités espérées, et d'autres croyant être "dans l'air du temps" en suivant aveuglément le pouvoir en place... Les généraux Mordant et Aymé seront cités, mais aussi le Général Tavera, Commandant de l'Air en Indochine, le Général Catroux, son prédécesseur à Hanoi, Monsieur Walrand et Monsieur Dupré, anciens Procureurs Généraux à Hanoi). L'Amiral a subi aussi des problèmes de santé importants, à son retour en France, et dû faire des séjours à Cochinchine (octobre 1947), à l'infirmerie de Fresnes (juillet et décembre 1947) et au Val de Grâce.

Mais son avocat, **Maître Chresteil** produisit entre autres, pour sa défense, de très nombreux témoins à décharge et fera le nécessaire, jusqu'à la signification de son non-lieu, le 1er mars 1949. Une note de son avocat, produite le 14 février 1949, semble avoir été décisive pour la clôture de ce procès surréaliste.

Quatre années interminables pour l'Amiral seront passées depuis le coup de force des Japonais du 9 mars 1945...!

En décembre 1948, L'Amiral avait résumé et défendu lui-même sa position, par écrit :

"J'ai à m'expliquer aujourd'hui sur un certain nombre de télégrammes récemment parvenus de Saigon à l'Instruction, qui ont été retrouvés à la suite de la Commission rogatoire adressée au Colonel de Crèvecoeur. Cet Officier appartenait à l'époque (fin 1944 - début 1945) à notre service secret à Calcutta. Les documents en question font partie de l'ensemble de pièces dont la défense avait, dès le 17 avril 1948, signalé l'existence et réclamé la recherche. Ils sont loin d'être au complet, et quelques uns de mes messages, particulièrement importants, n'y figurent pas.(...!) Ils permettent néanmoins, tout incomplets qu'ils sont, de vérifier déjà la véracité de mes dires, et de se faire une idée exacte de la situation à laquelle j'ai eu à faire face, au cour de la dernière période de mon Gouvernement Général.

Pour bien situer ce qu'était l'atmosphère indochinoise, et comprendre le caractère délicat de ma position personnelle, à l'époque où furent échangés ces messages entre Hanoi, Calcutta et Paris, je me permettrai tout d'abord de remonter quelque peu en arrière, et de rappeler certains faits désormais historiques.

a) Si j'ai gouverné l'Indochine de 1940 à 1944, sous l'autorité du Gouvernement du Maréchal, je ne devais rien à celui-ci. Lorsque j'étais parti, au printemps 1939, pour commander en chef nos forces navales en Extrême-Orient, c'était en effet par décrets rendus sur proposition de M. Campinchi, alors Ministre de la Marine et portant la date du 19 janvier 1939, que j'avais été promu Vice-Amiral, et nommé à ce commandement. Ce fut de même un décret, pris dans des conditions identiques, qui me conférait peu après le grade d'Amiral d'Escadre.

Je rappelle ainsi que le décret qui me nomma, le 25 juin 1940, jour de l'Armistice, Gouverneur Général de l'Indochine, fut signé par M. Albert Lebrun, encore Président de la République.

b) On sait, d'autre part, que si, de 1940 à 1944, je dus me réclamer du Gouvernement du Maréchal, c'est parce que je n'avais pas le choix. Le Général Catroux avait dit, avant moi, que l'Indochine, sous peine de déclencher sur le champ la mainmise nipponne, ne pouvait songer à se désolidariser de la Métropole. Pour de multiples raisons, l'Indochine était obligée de rester en état d'allégeance envers la Mère Patrie, et ce devait être là, suivant d'ailleurs la volonté expresse des Français, et le désir unanime des Indochinois, l'une des bases essentielles de ma politique.

c) C'est parce que, dès le débarquement allié en Afrique du Nord, je me suis préoccupé des répercussions qu'aurait pour l'Indochine le changement de pouvoirs en France, que j'obtins en février 1943, à la suite de mes démarches pressantes auprès de Vichy, une large délégation de pouvoirs, à utiliser en cas de ruptures des liaisons avec la Métropole.

Je promulgai ces pouvoirs le 20 août 1944, jour de départ de France du Maréchal, en précisant que, quelques fussent les circonstances, l'Indochine demeurerait en état d'allégeance envers la Métropole. Ceci revenait implicitement à reconnaître le nouveau Gouvernement de la France. Mais la présence nipponne m'interdisait de préciser plus clairement ma pensée.

d) Je n'avais pas attendu cette date d'ailleurs, pour éclairer et documenter ceux qui allaient avoir, dès la Libération de la France, à diriger notre politique et à s'occuper de l'Indochine. En octobre 1943, j'avais envoyé un Français d'Indochine, M. François, unanimement apprécié de nos compatriotes, en liaison auprès du Comité d'Alger. J'avais de même, au cours des années 1943-1944, fait régulièrement le point de la situation en Indochine, dans mes messages aux Colonies et aux Affaires Etrangères afin que, dès son arrivée, le nouveau Gouvernement de la France trouvât une documentation complète et récente. Au cours de la même période, le Gouvernement Général de l'Indochine avait diffusé régulièrement des renseignements vers la France Libre et les Alliés, par l'intermédiaire de nos Consuls en Chine, et pris des contacts secrets avec le Général Pechkov et le poste diplomatique à Chinking.

e) C'est dans ces conditions qu'ayant promulgué le 20 août 1944, ainsi que je l'ai dit, mes pouvoirs exceptionnels, je continuai à gouverner l'Indochine au nom de la France, avec l'accord tacite du nouveau Gouvernement Métropolitain, et prêt d'ailleurs à remettre sur le champ mes fonctions le jour où celui-ci m'aurait nommé un successeur. Je devais en réalité demeurer à mon poste, dans les conditions que je vais rappeler, jusqu'au coup de force japonais du 9 mars 1945.

C'est à mon retour à Hanoi, le 28 octobre, que je découvris une situation des plus graves, résultant de la nomination qui avait été faite à mon insu, du Général Mordant, ancien Commandant Supérieur des Troupes, comme Chef de la Résistance clandestine en Indochine, et "Délégué général du Comité d'Action pour la Libération de l'Indochine".

Ce n'était pas, dans mon esprit, le principe même de la Résistance qui était en cause. J'en avais toujours été un partisan convaincu, et de l'avis de tous les témoins impartiaux, je n'ai cessé, tout au long de mon Gouvernement Général, d'être l'âme de la Résistance aux entreprises japonaises sur l'Indochine.

Mais la dualité d'attributions me préoccupait, et la personnalité même du Général Mordant me paraissait des plus discutables, pour jouer un tel rôle. En fait, il ne devait jamais parvenir à grouper, sous son autorité, toutes les activités de résistance qui allaient commettre jusqu'au bout des maladroites et des imprudences. Il en fit lui-même de nombreuses et de graves.

Une autre préoccupation retenait mon attention. J'avais, dès le 30 août 1944, éclairé directement, par message secret, le Gouvernement provisoire, sur la véritable situation en Indochine. Et je ne m'étais pas alarmé outre mesure, pour les raisons que j'ai dites plus haut, de ne pas avoir reçu de réponse à ce message. La situation que

je découvrais, à la fin octobre de la même année, me plongeait par contre dans la perplexité. Je me demandais en effet si et dans quelle mesure le Gouvernement me maintenait sa confiance. Dans le cas de l'affirmative, je ne demandais qu'à conserver mes fonctions pour continuer à servir la France. Dans le cas contraire, je demandais à m'en aller.

Tel fut le sens du télégramme que j'adressai, le 29 octobre, au Général de Gaulle. Je regrette que mon message personnel n'ait pas été retrouvé : il était en effet particulièrement catégorique. Le document n°1 (de la série des télégrammes arrivés de Saïgon) permet toutefois de reconstituer le sens général de ma position. Il contient en effet une première information urgente destinée au Gouvernement, et rédigée en accord avec moi (voir télégramme reçu de Présage le 31 octobre 1944, de Narcisse (Général Mordant) au Ministère des Colonies).

La réponse du Gouvernement fut longue à me parvenir. C'est le document n°2 qui fut reçu à Calcutta le 14 novembre, mais qui devait m'être remis à Hanoi que 10 jours après. Il émane de Monsieur Pléven, alors Secrétaire d'Etat aux Colonies, et Président du Comité d'Action pour la Libération de l'Indochine. Ce message est de la plus haute importance. Il contient en effet le passage ci-après : "L'Amiral reçoit l'ordre formel de ne pas se démettre de son poste tant qu'il ne recevra pas l'ordre du Gouvernement, soit directement, soit par celui de Narcisse".

Le même message m'enjoignait de "maintenir provisoirement et par tactique vis-à-vis de l'ennemi une façade, d'ignorer l'existence de Narcisse et les contacts de Pierre (Général Aymé) avec lui.

La lecture des autres télégrammes confirme les vues du Gouvernement, en ce qui concerne le caractère que je dois désormais attribuer à ma mission : j'assure la "façade gouvernementale", mais j'ignore la Résistance et son Chef auxquels je dois seulement servir de "paravent" et de "couverture". Je dois poursuivre la même politique à l'égard des Japonais et leur donner le change.

Ce point a été nettement mis en lumière par le Colonel de Crèvecoeur, dans sa réponse toute récente (13 novembre 1948) à la Commission rogatoire qui lui est parvenue à Saïgon. Cet Officier supérieur va même plus loin : il estime en effet que le Général de Gaulle m'a en fait donné l'ordre de collaborer avec les Nippons. Or, on sait que je m'étais toujours refusé à entrer dans cette voie (voir, à ce sujet, mes déclarations et les nombreux témoignages reçus).

Le même Colonel de Crèvecoeur, dans sa réponse à la Commission rogatoire, après avoir reconnu qu'il avait bien vu passer à l'époque la plupart des messages mentionnés par moi, précise que "ces télégrammes l'ont en effet beaucoup frappé car à ses yeux, ils établissaient de la façon la plus nette, que l'Amiral Decoux se mettait à la disposition du Général de Gaulle".

Telle fut effectivement ma pensée. Et l'ordre impératif que j'ai reçu en novembre 1944 du Gouvernement provisoire, de ne pas me démettre de mes fonctions et de continuer à gouverner l'Indochine, montre aussi que, si j'avais été un Haut fonctionnaire relevant de Vichy, et d'ailleurs nommé à l'origine par un décret Lebrun, je suis redevenu par la suite, après la Libération de la France, un Haut fonctionnaire dépendant à nouveau du Gouvernement de la République. J'ai donc été, dès cet instant, lavé, ipso facto, de tout grief touchant mon Administration antérieure.

Il n'en reste pas moins que la situation que je découvris à la fin d'octobre 1944, et que je dus accepter par ordre du Gouvernement, me préoccupait au plus haut point. Je n'en faisais nullement une question de vanité ou un souci de prestige, mais je demeurais investi de responsabilités redoutables, et ne songeant qu'à servir mon Pays, j'étais désireux de mener à bien ma mission.

C'est pour canaliser les activités trop souvent désordonnées du Général Mordant, c'est pour remédier à la dualité d'attributions et faire entrer l'opposition dans les Conseillers du Gouvernement que je fus amené à proposer au Gouvernement provisoire, la création d'un Conseil de l'Indochine, et la nomination du Général Mordant comme Inspecteur Général des Forces Armées, et Commandant en Chef désigné en cas d'opérations.

Ces décisions importantes dénouaient la crise et permettaient de durer. Et s'il n'avait dépendu que de moi seul, elles m'auraient mis à même de prolonger l'équilibre indochinois jusqu'à la capitulation japonaise.

On sait, en effet, que le coup de force se produisit le 9 mars 1945, et que la bombe atomique d'Hiroshima fut lancée le 8 août 1945. Mais entre temps l'Allemagne avait capitulé au début de mai, et donné, dès les premiers jours d'avril 1945, des signes certains de débâcle prochaine. Je mets donc en fait que si j'avais pu durer quelques semaines de plus, le Japon aurait renoncé à s'emparer de l'Indochine.

Celle-ci aurait pu alors, dès août 1945, être rendue pratiquement intacte à la France. Tel fut mon espoir tout au long de mon Gouvernement Général, et telle fut aussi la pensée dominante de toute ma politique".

Jean Decoux "bénéficiera" d'un non-lieu par décret du 3 mai 1949, avec effet du 6 juin 1946. Il sera ainsi totalement réhabilité dans ses droits, ses titres et pensions, et toutes ses décorations.

Jean Decoux se battra plus de deux années encore pour que cette réhabilitation soit inscrite au Journal Officiel, le 4 novembre 1951 !

J'observe que la Haute Cour de Justice ne prononcera pas un acquittement (non coupable) ! La "sale politique" comme disait lui-même l'Amiral...

Les dernières années de sa vie se sont passées entre la place des Ternes, l'Hôpital Cochin et le Val de Grâce (où il a fait quelques séjours plus ou moins longs pour raisons médicales, pendant lesquels il a particulièrement apprécié l'amitié d'une infirmière, Melle Charlier de Chily, dans le service d'Urologie du Pr Raymond Jean Carillon, Médecin Général - 2 étoiles - Urologue et Chirurgien Général de Guerre, décédé en mars 1964) et Loctudy chez sa belle-soeur "Kate" (Madame Laurent Decoux), à "Ti-Breur" où il séjournait chaque été.

Une rue à Bétheny dans la Marne, honore la mémoire de l'Amiral Jean Decoux, dans un quartier aux noms de marins illustres.

L'Amiral Jean Decoux, Grand Officier de la Légion d'Honneur, Commandant en Chef des Forces Navales en Extrême-Orient, Gouverneur Général de l'Indochine et Haut-Commissaire de France dans le Pacifique, Haut-Savoyard d'origine et de cœur, mériterait qu'une rue ou une place de Thônes et/ou d'Annecy rappelle par son nom ce qu'il a réalisé pour les intérêts supérieurs de la France, pendant près de cinquante ans.

Cette suggestion a été transmise pour avis, et souhaitons-le pour décision de principe favorable, à Monsieur J.B. Challamel, Maire de Thônes, ainsi qu'à Madame M-N. Provent, Premier Maire Adjoint d'Annecy, le 22 août 2008.

Tout ce qui précède a été communiqué tel quel, le 22 novembre 2008, à Monsieur Bernard Accoyer, Président de l'Assemblée Nationale et Député-Maire d'Annecy-le-Vieux, pour que ma suggestion faite auprès des Mairies de Thônes et d'Annecy soit soutenue par lui... Il me confirme cet engagement par son message personnel du 8 décembre 2008.

Recueil non exhaustif de témoignages et de prises de position sur l'homme, l'Amiral Jean Decoux, et son environnement.

Qui était-il ?

"Le 20 juillet 1940, une ère nouvelle s'ouvre pour l'Indochine. Coupée pratiquement de la Métropole par le blocus imposé par les Britanniques à l'endroit de ceux qui ne se rangent pas à leurs côtés, la destinée de la colonie repose, en bonne partie, sur celui qui en a pris la barre, l'Amiral Jean Decoux. Cet ancien du "Borda", de cinquante-six ans, est un marin de bonne école. Il croit en Dieu, en la Patrie, en la Marine et aux vertus frappées sur le blindage de ses navires, "Honneur et discipline".

Visage sévère, lèvres serrées du chef éloigné des fantaisies, il se présente tel qu'il est certainement au fond de lui-même, un homme du devoir. Sûr de ses idéaux, persuadé de la rectitude de sa position, il luttera, non sans courage et dignité, pour sauver ce qui pourra l'être. Grâce à lui, pendant près de cinq ans, l'Indochine ne sera jamais un "grand navire désarmé". Evitant les brisants, résistant aux bourrasques, elle fera face jusqu'à ce que hélas l'ouragan extérieur précipite le bâtiment et son capitaine dans le gouffre".

Pierre Montagnon, Historien.

"L'Amiral Decoux passait, dans la Marine, et son entourage m'en fit confiance, pour un chef difficile à servir. De fait, il était aussi exigeant pour les autres que pour lui-même, féru de précision et de netteté, apparemment plus sensible à la présentation qu'au fond même des choses, sachant écouter mais retenant sa décision jusqu'à ce que ses conseillers eussent vidé le fond de leur sac, souvent grognon, quelquefois violent, jamais satisfait. Avec cela, quand il le fallait, un talent d'exposition déconcertant, une aptitude exceptionnelle à faire la juste synthèse d'événements confus, avec une clarté sans bavures, qu'accentuait encore, en dépit du timbre nasillard de sa voix, une élocution lente et fortement articulée.

Son goût marqué pour le décorum et les honneurs, correspondait assez bien aux nécessités du moment, en contribuant à asseoir son autorité auprès des diplomates et des militaires japonais. J'incline à penser que le faste extérieur était aussi pour l'Amiral une réaction instinctive contre l'atmosphère angoissante qui nous entourait, et dont il ignorait l'emprise avec l'inconscience apparente d'un somnambule déambulant au bord d'un toit".

Georges Gautier, Secrétaire Général du Gouvernement Général.

"Les Japonais savent qu'il y a à Hanoi un chef qui, en dépit de sa courtoisie, n'est pas toujours commode, qui discute, qui met ses interlocuteurs en contradiction avec eux-mêmes, qui les embarasse".

Georges Gautier.

"L'Amiral Decoux, un homme de taille moyenne, plutôt corpulent, aux traits assez épais et dont la démarche rappelait celle du marin s'assurant à chaque pas de son équilibre. Ses manières étaient dignes, imposantes même mais réservées, et son abord peu amène, sauf quand il voulait plaire, ce que dans l'exercice du pouvoir était bien le cadet de ses soucis. Autour de lui, ni confidents, ni familiers, ni amis, ni flatteurs, personne n'étant admis à partager son intimité aussi bien du vivant de sa première femme qu'après sa disparition en 1944.

Dans la Marine, ses accès de colère étaient légendaires. Eclatant à propos de faits insignifiants, il s'apaisait tout aussi vite. Si l'on ramenait son attention sur une question sérieuse, il reprenait une maîtrise complète de soi.

Il avait fréquenté les états-majors, les conférences internationales et réfléchi aux problèmes de gouvernement. Pour lui, il n'était pas de situation difficile dont un homme d'Etat, une tête politique, ne parvenait à se tirer honorablement avec du courage et de l'adresse. L'Amiral ne manquait ni de l'un, ni de l'autre, et avec les Japonais, il se montrait un interlocuteur plein de ressources et même retors.

C'est grâce à son assertion optimiste et un grain de présomption qu'il conserva un étonnant sans-froid dans maintes circonstances dramatiques".

Claude de Boisanger, Conseiller diplomatique du Gouverneur Général.

"Le 8 décembre 1941, les principaux collaborateurs de l'Amiral l'entourent dans son bureau pour entendre une communication importante et urgente.

Le Général Commandant les troupes japonaises au Tonkin (Hanoi) arrive, accompagné d'une suite en grand uniforme : il lit au garde-à-vous un message de l'Empereur déclarant que le Japon vient d'entrer en guerre contre les Anglo-Saxons. Ses avions ont détruit la base américaine de Pearl Harbor. Le Général ajoute que cette situation nouvelle implique pour l'armée japonaise une liberté d'action à laquelle il espère que l'Indochine ne s'opposera pas. Une réponse immédiate est exigée : si cette réponse n'est pas favorable, l'armée japonaise (qui contrôlait déjà l'ensemble du Sud-Est asiatique) devra aussitôt assurer elle-même le contrôle de l'Indochine.

Les mots semblent glisser sur l'Amiral Decoux qui, au cours de cette scène dramatique, conserve un calme imperturbable.

De sa voix posée de tous les jours, l'Amiral fait remarquer le caractère très particulier, dans le fond et dans la forme, de cette communication. Quant à y répondre immédiatement, il ne saurait en être question, malgré l'insistance menaçante des Japonais..."

Georges Gautier.

"L'Amiral Decoux dont la vie privée était austère et irréprochable, que je voyais à Hanoi, à Saigon, à Dalat, passer dix heures chaque jour à son bureau, qui ne négligeait aucun dossier et donnait de nombreuses audiences, éprouvait parfois le besoin d'une détente. Les seules qu'il s'accordait consistaient en tournées d'inspection jusque dans les provinces les plus reculées de la Fédération que jamais les Gouverneurs Généraux n'avaient visitées, tournées au cours desquelles il parlait souvent en public, avec aisance et bien. Il les entourait de tout le faste nécessaire pour affirmer, vis-à-vis des Indochinois et à la barbe des Japonais, la continuité de la souveraineté française.

Quand il rencontrait les souverains protégés, il quittait sa mine sévère ou maussade ou grognonne. Il était plein de grâces, d'enjouement, d'amabilité, comme dans ses rapports avec les populations. Car, l'Amiral qui n'était certes pas un sentimental et ne se laissait pas émouvoir facilement, avait dans son cœur une place pour les Indochinois".

Claude de Boisanger.

"Le faste de l'Amiral Decoux ne se déployait pas seulement pendant ses tournées. Dans ses diverses résidences, il tenait beaucoup au décorum, à la cérémonie des couleurs à laquelle prenaient part quotidiennement 25 marins de sa garde personnelle. Il fit heureusement restaurer et aménager les palais de Hanoi et de Saigon ainsi que la belle villa (25 pièces principales...) du Gouverneur Général à Dalat".

Claude de Boisanger.

"Son point faible était un goût pour les potins et les ragots, nombreux dans les cercles étroits des Français de Hanoi et de Saigon.

Ses photos font apparaître le visage d'un homme déterminé, quelque peu guindé, avec un long nez et des lèvres minces. L'Amiral était presque toujours en uniforme. Un marin, hallebarde au poing, se tenait à la porte de ses appartements et sa garde personnelle était exclusivement composée de marins. L'Amiral était plus estimé qu'aimé. L'Amiral Decoux a 56 ans quand il est nommé Gouverneur Général de l'Indochine".

Jacques de Folin, Ambassadeur.

"L'Amiral Decoux devint le 20 juillet 1940, sous le regard des Japonais et face à 24 millions d'Indochinois, le chef d'une petite France lointaine. Son pouvoir était absolu, le faste dont il s'entourait était impérial et probablement nécessaire".

Jean-Baptiste Duroselle (1917-1994), Historien, agrégé d'Histoire, Professeur à la Sorbonne.

"Homme de caractère, l'Amiral Decoux possédait le tempérament et les qualités du chef. Le commandement en mer l'avait habitué à la décision solitaire et immédiatement exécutée. La hiérarchie militaire lui convenait puisque, en l'espèce, il en occupait le sommet. Il appréciait l'apparat et le faste, les rites et les traditions de la Marine. Il n'aimait pas les Anglais mêmes s'il admirait la Royal Navy. Secret, coléreux, sûr de lui, il avait suscité estime et respect chez ceux qui l'entouraient, bien qu'il ne cherchât jamais à plaire".

Paul Isoart, Universitaire.

"Que la France se montre ! dit l'Amiral Decoux qui se déplace dans les provinces, plusieurs fois par mois, en grand apparat".

Philippe Grandjean, fils du Résident Supérieur en Annam, Emile Grandjean.

"L'Amiral Decoux compensait la faiblesse réelle et la fragilité de l'imperium français par un faste inhabituel : tous les marins, de la frontière de Chine à la pointe de Camau, du palais du Gouvernement Général, avec sa garde d'honneur composée de marins, jusqu'à la plue perdue des écoles rurales, on levait les couleurs françaises

(auxquelles on associa ensuite celles des pays de la Fédération), comme sur un croiseur de la Royale... Beaucoup de Vietnamiens s'interrogeaient sur ce statu quo inattendu et visiblement pas mis en cause par les Japonais. C'était pour eux un mystère. Les Français, ces diables d'hommes, disposaient-ils d'un prestige particulier, d'un pouvoir inconnu, d'une botte secrète ?"

Philippe Grandjean.

"L'Amiral Decoux et son équipe ont opposé à la mystique japonaise de la Grande Asie Orientale, une mystique Indochine. C'est un fait nouveau, d'importance considérable, que le Gouvernement Général admettait et encourageait même le sentiment national, au même titre que l'attachement à la France".

Philippe Devillers. Universitaire et Historien.

Déclaration de l'Amiral, le 18 juin 1942 : "Chaque Français doit se considérer comme un propagandiste de la cause française : révision des rapports sociaux entre Français et Indochinois. Sont prohibés le racisme des "petits blancs", le tutoiement, les attitudes hautaines".

Déclaration reprise par **Philippe Grandjean.**

"En nous complétant par nos dissemblances et en intervertissant les rôles, dans les discussions avec les Japonais, la maîtrise de soi, la pondération, la prudence, l'art d'argumenter et même de finasser, on les trouvait chez lui, et non chez moi. De nous deux, le diplomate c'était lui".

Claude de Boisanger.

"Decoux est un marin consciencieux, intelligent, énergique, ayant un sens élevé du devoir, très attaché à l'Indochine et aux Indochinois, mais assez dénué de souplesse. Boisanger, Conseiller diplomatique, dans les rapports confiants qu'il aura avec lui, infléchira parfois cette rigidité.

Sans s'écarter de la neutralité et sans jamais donner dans la collaboration, Decoux va s'attacher à affirmer le maintien de l'autorité française. Il ne néglige rien de ce qui peut assurer aux populations indigènes un relatif bien-être".

Jacques Chastenet, de l'Académie Française.

"L'Amiral Decoux revendiquait le respect de la souveraineté française moins pour en exercer les droits que pour en assumer les charges. Les couleurs qui flottaient sur l'Indochine n'étaient pas le simple fanion d'un amiral mais bien celles de notre patrie.

La sauvegarde de la souveraineté française était devenue pour l'Amiral Decoux qui avait rapidement pris figure de grand colonial, un moyen de maintenir la Fédération dans la paix, dans le progrès et dans l'action d'une Administration efficace et honnête. Tel était le problème de l'Amiral Decoux et non pas de savoir qui avait raison, de Pétain, de Laval ou de de Gaulle".

Georges Gautier.

"En Indochine, rien n'y avait été jamais plus obscur, plus incertain que le lendemain. Qu'on se représente un territoire situé à l'autre extrémité du monde, coupé de communications avec l'extérieur, devant pourvoir, lui-même, à tous ses besoins et dont le chef, face à un Japon enivré par ses victoires sur les puissances occidentales et qui proclame que l'Asie doit être désormais aux Asiatiques, n'a pour répondant qu'une nation vaincue, qu'une France aux trois quarts occupée !

Un homme d'une trempe commune eût désespéré de préserver en Indochine l'autorité du représentant de la France, d'éviter que des incidents multiples ne provoquent la mainmise du Japon sur notre colonie.

L'Amiral Decoux, lui, ce fut son incontestable mérite, jamais ne désespéra. Si je ne disposais que d'un mot pour peindre l'Amiral Decoux, ce mot serait : patriote. On ne pouvait l'être plus que lui. L'Amiral entendait bien remettre à la France, fidèle et prospère, la colonie qui lui avait été confiée.

Il mit l'Administration au travail comme si aucune menace ne pesait sur son oeuvre. Dans tous les domaines : grands travaux publics, réseau routier, hydraulique agricole, habitat et hygiène, industries, instruction publique, il poursuivit opiniâtrement, en dépit de maintes difficultés, une action orientée vers l'amélioration du niveau de vie matériel et culturel de près de 30 millions d'Indochinois. Considérant que les Indochinois n'étaient pas suffisamment associés, il se souciait assez peu du sort des entreprises françaises qui continuaient à tirer de substantiels profits. En ce sens, comme en bien d'autres, il était très loin d'être un colonialiste".

Claude de Boisanger.

"En contrepartie, les exigences d'efficacité, de rigueur et de consécration à la chose publique, sont élevées ? L'Administration se sépare de cent soixante cinq cadres fatigués, insuffisants ou tarés.

Et il y a une augmentation de 135% du nombre des étudiants en 4 ans malgré l'instauration d'un examen d'entrée, et de 142% des élèves des classes élémentaires".

Philippe Grandjean.

"L'Amiral Decoux avait compris certaines raisons du mécontentement des jeunes. Les statistiques montrent que le nombre de Vietnamiens occupant des emplois moyens ou supérieurs de l'Administration, a doublé de 1940 à 1944".

Philippe Devillers.

"Decoux voyait grand et loin. Il voulait une Indochine réellement nouvelle. Ce fut à cet égard le dernier des grands bâtisseurs coloniaux".

Pierre-Vincent Guéret. Ecole Normale Supérieure, Universitaire.

"Paul Doumer, Gouverneur Général de l'Indochine durant cinq ans, de 1897 à 1902, s'y montrera un brillant administrateur et un gestionnaire rigoureux, s'inscrivant comme l'un des plus grands gouverneurs de la Colonie, dans la lignée des La Grandière, Paul Bert, Lanessan, Sarraut et Decoux".

Pierre Montagnon.

"Parmi les inextricables difficultés, l'Amiral Decoux évoluait avec adresse et sang-froid, manoeuvrant entre les suspicions japonaises et les excès de zèle de la Légion, lâchant du lest quand il le fallait, mais intransigeant dès lors qu'il s'agissait de sauvegarder l'essentiel (les intérêts de la France...)"

Georges Gautier.

"L'une des raisons de la prolongation du statu quo jusqu'en 1945, a été la position claire et sans détour de l'Amiral Decoux vis-à-vis des accords franco-japonais, qu'en tant que Gouverneur Général, il considérerait la souveraineté française comme violée si l'autorité japonaise se livrait à la moindre manoeuvre, directe ou indirecte, tendant à opposer les Indochinois aux représentants de l'autorité française. Sa vigilance et sa résistance furent de tous les instants".

Un détail en dit long sur le caractère indiscuté de la souveraineté française. En 1941, la Cour Martiale à Hanoi jugeait et condamnait lourdement les "collaborateurs" de l'armée japonaise (mandarins locaux, partisans...) entrés dans les fourgons de la division nippone du Kouang Si, lors de sa brève occupation de la province de Langson. La presse rendait compte des audiences et des condamnations à mort ou aux travaux forcés qu'elle prononçait pour crime de trahison au profit d'une puissance étrangère. Imagine-t-on une juridiction de la zone libre en France, poursuivant des collaborateurs de l'armée allemande et les condamnant à mort en 1940-1942 pour trahison, avec compte-rendu dans la presse ?"

Philippe Grandjean.

"Sait-on que l'Amiral Decoux a été le premier Gouverneur Général à reprendre dans un discours l'appellation historique de "Viet-Nam" pour désigner la terre des Viêts ?"

Paul Isoart.

"Réfléchissant au cas de l'Amiral Decoux, je me suis souvent dit que, s'il avait eu une once de l'esprit d'intrigue et de "combine" indispensable, hélas, à tout homme d'Etat, s'il n'avait pas abhorré, en soldat loyal, les ruses, les attitudes doubles et même leur apparence, s'il n'avait pas refusé d'admettre tout au long de la guerre qu'il lui fallait se prémunir contre les manifestations de fanatisme politique qui allait inéluctablement suivre la libération, une part de son oeuvre aurait été sauvée en même temps qu'il se serait épargné bien des déboires".

Claude de Boisanger.

"Chez le Général Mordant, la confusion de son esprit, la simplicité un peu frustrée de ses manières, sa culture médiocre, tout l'opposait à la précision et à la distinction de l'Amiral Decoux".

Georges Gautier.

"Le Général Mordant se rapprochait d'un milieu que l'Amiral avait toujours tenu à longueur de gaffe, et où se rencontraient l'instituteur socialiste, le syndicaliste métropolitain, le dignitaire de la franc-maçonnerie, toute la politiciaille de sous-préfecture...Le Général Mordant avait désigné des délégués politiques, sans réels contacts avec les réalités : M. Longeaux dans le nord, M. Girod au centre et M. Nicolas dans le sud de l'Indochine".

Georges Gautier.

"A vrai dire, l'idée d'un ralliement personnel à qui que ce fût (au Général de Gaulle...) n'a jamais effleuré l'esprit de l'Amiral qui estimait volontiers qu'il faut se dévouer à un principe plutôt qu'à un homme. Mandataire de la France en Indochine, l'Amiral Decoux se considérait comme aux ordres du Gouvernement légitime de la République, et cette notion simple suffisait à l'équilibre de sa conscience".

Georges Gautier.

Certains ayant écouté comme beaucoup de leurs compatriotes les émissions en français de la B.B.C., finissaient par se convaincre que l'Indochine vivait sous la botte japonaise.

Le Général de Gaulle en 1941 avait décidé d'agir sur le moral de ses habitants "de manière à développer l'esprit de résistance et d'espérance". Cela consistait à "tirer à boulets rouges sur Vichy et Decoux "valet de Darlan" et à se déchaîner :

"Cochinchinois, Français d'Indochine, Européens, vos chefs vous ont trahis. Solennellement, ils avaient promis de vous défendre contre toutes les invasions étrangères et ils ont capitulé dès la première sommation. Ils vous ont livrés, ils vous ont vendus. Ainsi, le sol de la Cochinchine est foulé par les Japonais. Ainsi, Saigon, la perle de l'Indochine n'est plus qu'une colonie japonaise, et l'Amiral Decoux n'est plus qu'un fantoche entre les mains des Japonais. Vos chefs vous ont trahis mais leur trahison n'est pas votre trahison. Il ne faut pas que vous les suiviez sur la route infamante où ils cherchent à vous entraîner" (B.B.C. le 11 août 1941).

Et M. Baron, Délégué du Général en Extrême-Orient, affirme à la radio de Singapour, le 1er septembre 1941 :

"Ayez confiance et organisez-vous. Rappelez-vous que vous êtes Français et que subir le joug, admettre la trahison, ce n'est pas être Français. Il faut que le Japonais sente dès maintenant la présence d'une invisible guérilla, prête à paralyser tous ses mouvements".

Le **Professeur Frédéric Turpin**, Universitaire et Historien, commente ainsi ces prises de position :

"La virulence de ces attaques ne fut, semble-t-il, pas très bien reçues par les Français d'Indochine qui comprenaient mal cet acharnement sur un Gouverneur Général qui s'efforçait de sauvegarder la souveraineté française".

Et **Philippe Grandjean** souligne que le Général de Gaulle a eu beau dans sa conférence de presse du 23 septembre 1941 *"appeler l'attention de tous les journalistes sur le fait que le Gouvernement de Vichy n'a pas cédé l'Indochine au Japon", "le martèlement de la radio gaulliste suivant laquelle la Péninsule est tombée sous le joug nippon, a joué un rôle défavorable dans la vision des Anglais et Américains sur la véritable situation en Indochine, avec les conséquences que cela aura en 1945 sur le comportement des Alliés"*.

"Ce qui paraissait essentiel au Général de Gaulle, c'était prendre part à la lutte et il considérait que "le sang français versé sur le sol de l'Indochine nous serait un titre imposant (auprès des Alliés), pour la sauvegarde de nos droits dans cette partie du monde. C'était exactement ce que le Général Mordant déclarait lorsqu'il prétendait qu'il fallait que l'Indochine saigne... Il était pourtant évident qu'en 1945, une telle appréciation était dénuée de tout fondement, que nos sacrifices n'auraient aucun effet sur nos Alliés et que des opérations perdues d'avance ne pouvaient que nuire au prestige de la France auprès des populations indochinoises maintenues dans le respect de la souveraineté française, par la politique dynamique du Gouvernement Général et par l'habileté manoeuvrière de l'Amiral Decoux que l'élite asiatique prisait, traditionnellement plus sensible à la négociation qu'à la guerre".

Georges Gautier.

"De Gaulle a asphyxié Leclerc parce qu'il avait le même talent, qu'il était comme lui un militaire politique avec, en prime, à son actif une épopée militaire qu'il n'avait pas faite". C'est ainsi que de Gaulle a fait une grande erreur en nommant l'Amiral Thierry d'Argenlieu patron du Général Leclerc.

Jean-Michel Gaillard, Historien.

"Ainsi, Thierry d'Argenlieu, le confident des mauvais jours, personnage obséquieux et intolérant, ayant échoué devant Dakar et à Nouméa, sans expérience interarmées, prend le pas sur Leclerc, le libérateur de Paris et de Strasbourg, rugueux mais ardent, expérimenté et qui a tout réussi de juillet 1940 à juillet 1945. Beaucoup s'en étonnent et ne comprennent pas comme Pierre Lefranc, gaulliste convaincu".

Pierre Quatrepoint, Colonel des Troupes de Marine.

"Nommé en 1939 Commandant en chef des Forces Navales d'Extrême-Orient, il arrive à Saigon le 5 mai. L'année suivante, il est appelé à succéder au Général Catroux aux fonctions de Gouverneur Général à un moment crucial : la France vient d'être vaincue en Europe et les Japonais sont aux portes du Tonkin (Nord du Vietnam).

L'homme qui prend la direction des affaires indochinoises en ces heures dramatiques, est un marin de tradition...

D'un abord peu avenant, il ne se départit jamais d'une dignité et d'une réserve qui en imposent. Ce marin respectueux de la légitimité et imbu de la grandeur de l'Empire, est d'un patriotisme intransigeant.

Le 9 mars 1945, après l'humiliation infligée par l'étranger, l'Amiral en subira une autre, plus insupportable sans doute, celle du gouvernement gaulliste qui le rapatriera comme un prisonnier (sans même qu'il puisse aller à Dalat se recueillir une dernière fois sur la tombe de sa femme décédée l'année précédente).

Le non-lieu dont il bénéficiera n'effacera pas son amertume personnelle, ni le profond malentendu qui a surgi entre la Métropole et la Colonie au moment de leurs retrouvailles dramatiques, après six ans de séparation".

Philippe Franchini. Editeur et Historien.

"Nous nous glissons, au Val-de-Grâce, dans la chambre où l'Amiral Decoux inculpé de complot contre la sûreté de l'Etat, est en traitement.

L'Amiral reste égal à lui-même, aussi digne aujourd'hui dans les revers qu'hier dans l'exercice de son commandement : c'est lui qui relève notre moral. A son exemple, nous essayons de porter nos préoccupations au-dessus de nos infortunes personnelles. Pour l'Amiral, le caractère excessif, et pour ainsi dire infernal, du gâchis qui s'est abattu sur l'Indochine, est une raison d'espérer".

Georges Gautier.

Jacques Lagisquet, architecte pour l'EFEO (Ecole Française d'Extrême-Orient) voyait assez souvent au Val-de-Grâce l'Amiral Decoux : "L'Amiral est très gentil avec moi et il est réconfortant dans le malheur, de rencontrer des hommes de coeur".

"L'Indochine française a franchi, de 1940 à 1945, la période la plus difficile et la plus tragique de son histoire. Selon ses propres termes, l'Amiral Decoux a maintenu, afin de pouvoir rendre à la France une Indochine intacte. Il aurait fallu que certaines erreurs fussent évitées. En particulier le mal découlaît du coup de force du 9 mars 1945, qui avait créé une interruption dans la souveraineté française. Pour l'Amiral Decoux, cette catastrophe aurait été conjurée si ses conseils de prudence avaient été écoutés. Le 9 mars 1945, rien n'était irrémédiablement perdu, puisque trois semaines après se produisait le débarquement américain à Okinawa qui marquait bien la défaite virtuelle mais définitive du Japon.

"J'ai maintenu", tels avaient été les propres termes de l'Amiral Decoux. Malgré le coup de force du 9 mars 1945 et la période d'anarchie qui s'ensuivit, il n'empêche que son oeuvre "A la barre de l'Indochine" (il s'agit de l'Histoire de son Gouvernement Général de 1940 à 1945, oeuvre très précise et complète, écrite en 1949 par lui, seul, et publiée en 1951) n'avait pas été vaine : les réformes du Gouvernement Général entre 1940 et 1945 avaient pu corriger certains errements des administrations antérieures. L'Amiral avait pu préserver le prestige de la France et rehausser les autorités traditionnelles du pays, les souverains.

L'Amiral Decoux avait reçu, le 23 juillet 1943, la dignité de Prince Protecteur de l'Annam.

Il m'a été donné, alors jeune lycéen, de l'entendre à Alger, le 8 janvier 1954. L'Amiral devait dresser un tableau plein de lucidité et dénué de toute complaisance. C'était quelques mois avant Dien Bien Phu".

Pierre Gourinard. Historien.

"Je déclare (le 9 mars 1948) hautement qu'on ne peut rien lui reprocher pour la politique qu'il a adoptée à l'égard des Japonais. C'était la seule praticable... Si on avait laissé Decoux poursuivre sa politique, nous aurions évité ce coup de force du 9 mars 1945 et nous n'en serions pas là, à l'heure présente, dans la situation actuelle. J'ajoute d'ailleurs que si des fous ne s'étaient pas farouchement opposés, au lendemain de la capitulation japonaise, au rétablissement immédiat de l'Administration française, si nos soldats enfin n'avaient pas été conservés prisonniers en leurs casernes jusqu'en fin septembre 1945, nous n'aurions pas connu les troubles que nous avons tant de peine à réprimer."

Henry de La Chevrotière. Journaliste, Directeur et propriétaire de "La Dépêche" à Saigon jusqu'en 1942, puis fondateur du journal "L'Union française" en 1946, était peu suspect de partialité puisque lui-même fut "mis à l'ombre" sous l'administration Decoux pour certains articles dangereusement virulents eu égard à la situation du moment (pour ne pas dire franchement gaullistes et provocateurs vis-à-vis des Japonais). La Chevrotière sera assassiné dans sa voiture par le Viet-Minh, le 12 janvier 1951, à 68 ans, et sera nommé Chevalier de la Légion d'Honneur, à titre posthume.

Le Contre-Amiral **Paul Romé** écrivait en 1975 dans "Les oubliés du bout du monde" (il avait servi de juin 1939 à 1945 les Forces Navales d'Extrême-Orient (F.N.E.O.), basées à Saigon, comme Enseigne puis Lieutenant de Vaisseau). Il sera rapatrié en France en mai 1946 :

"La Marine qui adore les jeux de mots et contrepèteries, l'avait depuis longtemps affublé du surnom de "Pan-Pan", plaisanterie facile et qui n'aurait pas connu un tel succès si le caractère de l'intéressé n'y avait aidé par sa sécheresse et sa netteté. Froid, précis, concis, dur pour lui-même comme pour ses sous-ordres, esprit clair et réaliste, mais se livrant peu, exigeant, pointilleux, difficile à servir et surtout à contenter, terriblement conscient de sa dignité et respectueux du protocole, mais cachant sous un abord glacial, un coeur d'or et un sens humain profond dont ses proches avaient parfois la révélation, bien qu'il s'extériorisât rarement".

"Il était juste et humain et savait reconnaître et apprécier le travail bien fait, même si la louange était terriblement rare en sa bouche. Il n'empêche que tout le monde filait 40 noeuds devant lui". Comme Officier de détail sur le Lamotte-Piquet, je ne devais jamais avoir réellement à souffrir du grand patron".

"En 1939, il poursuivait alors une carrière très brillante. A ce commandement des F.N.E.O., il était arrivé précédé de la réputation d'une "terreur". Je pense qu'il se plaisait lui-même à l'entretenir par des marques sèches et percutantes qui manquaient rarement leur but".

"Excellent marin, chef respecté, il devra assumer de 1940 à 1945 les responsabilités de Gouverneur Général de l'Indochine dans une période incroyablement difficile. Il fera merveille dans ce poste où toutes ses qualités s'épanouiront, tandis que s'amollira la carapace de froideur et de dureté qu'il s'était forgée. L'unanimité des populations d'Indochine, Français et Autochtones, se fera derrière lui, et il ne trouvera d'autres détracteurs que des "gens de l'extérieur", jugeant, eux, autant par passion politique ou partisane que par ignorance".

"J'ajouterai que, cependant, il resta jusqu'au bout difficile à servir et qu'il fit une "consommation" importante d'Aides de camp. Trois d'entre eux seulement restèrent assez longtemps en fonctions : le Lieutenant d'Aiguillon, les Enseignes de Vaisseau de Trégomain et Coeffin. Les autres défilèrent très vite, "limogés" ou demandant rapidement à reprendre du service actif..."

En 1993, dans le périodique "Reflets d'Asie", **Gustave Meillon**, Universitaire, écrivait :

"Aujourd'hui, trente années après sa disparition, nous tenons tout simplement à rappeler que Jean Decoux fut un des plus grands Gouverneurs Généraux de l'Indochine".

Le Professeur Meillon décèdera le 7.10.1994. C'était l'un de ses derniers messages.

Dans une sorte de conclusion dramatique, **Philippe Grandjean**, condisciple du Général Giap à l'Université de Hanoï, et devenu Président du Tribunal de Commerce de Paris, affirme clairement dans une phrase définitive :

"Ceux qui par légèreté, méconnaissance de la situation locale véritable, parfois sectarisme et aveuglement, avaient provoqué le coup de force du 9 mars (1945) à quelques encablures de la défaite japonaise, et ouvert ainsi la boîte de Pandore du totalitarisme communiste, ceux-là portaient une lourde responsabilité dans la cascade de malheurs qui, pour cinquante ans, allaient accabler les populations de l'ex-Indochine française".

Lucien Felixine n'hésite pas à affirmer : *"Seuls les Français étaient capables de barrer la route aux communistes car nos dirigeants savaient exploiter la situation en opposant à Ho Chi Minh une tactique assez habile pour déjouer ses actes de brutalité. Mais notre Gouvernement, dénommé provisoire, assez stupide pour emprisonner l'Amiral Decoux en 1945, n'avait prévu à sa place ni un homme expérimenté (l'Amiral d'Argenlieu), ni un chef dont l'inébranlable énergie aurait efficacement répondu aux criminelles roueries importées de Moscou (comme l'avait été l'Amiral Decoux pendant ces dernières années). Par conséquent, nous qui étions les mieux outillés dans la compétition qui allait s'engager en Indochine, entre Français et antifrançais (essentiellement communistes), d'avance nous nous étions condamnés".*

"Ce fut une faute de se priver des services de l'Amiral Decoux (après le coup de force du 9 mars 1945). Je ne veux pas dresser un réquisitoire contre les responsables de notre politique. Je sais que leur tâche n'était pas facile et qu'ils ont de nombreuses circonstances atténuantes, ne serait-ce que les difficultés de la situation intérieure en France et, plus encore, l'attitude hostile de nos alliés, tout spécialement des Américains. Mais il n'empêche que ces fautes ont été commises. Il serait vain de le nier, et mon souci de la vérité m'oblige à en témoigner, sans chercher à les exagérer, sans chercher non plus à les minimiser, car elles ont eu de terribles conséquences que les peuples de l'Indochine paient encore aujourd'hui." (Commentaire écrit en 1975).

"Il faut se souvenir que, début mars 1945, c'est-à-dire deux mois à peine avant la capitulation allemande, l'Indochine vivait encore libre, sous une Administration française intacte et pleinement indépendante. Certes, la présence japonaise se montrait parfois contraignante, voire menaçante, mais sans empiètement abusif sur notre souveraineté sauvegardée pour l'essentiel.

Sans doute devait-on une telle situation à l'application stricte des accords du 29 juillet 1941 qui, après l'entrée en guerre du Japon, restaient, trois ans et demi plus tard, notre meilleure protection. La politique, à la fois ferme et souple, de notre Gouverneur Général, l'Amiral Decoux, avait réussi à maintenir cet équilibre étonnant et à conserver au pays, au milieu d'un monde bouleversé, une tranquillité incroyable...qu'il n'a plus jamais connue depuis." (Commentaire écrit en 1975)

Contre-Amiral **Paul Romé**.

Le **Contre-Amiral Bernard Estival** rappelle que *"le Japon avait su jouer habilement, pendant toutes ces négociations, avec l'Amiral et son équipe, qui ont amené à ces accords du 29 juillet 1941, sur une corde particulièrement sensible chez les Français en rappelant à chaque occasion qu'il ne remettait pas en cause la souveraineté française sur l'Indochine. Cette reconnaissance avait aux yeux de l'Amiral Decoux, une valeur politique infiniment plus précieuse que l'octroi de facilités qu'ils n'étaient, en tout état de cause, pas en mesure de refuser".*

Paul Romé qui a vécu avant, pendant et après la période du Gouvernement Général de Jean Decoux, a voulu préciser :

"En 1946, parmi les Administrateurs qui reprennent leurs fonctions à la tête des provinces, on relève le nom du Doc-Phu, Nguyen-Van-Tam, qui retrouve à Tanam le poste où l'avait nommé, en 1944, l'Amiral Decoux. Car, contrairement à toutes les calomnies qu'on a pu répandre sur le soi-disant conservatisme de notre Gouverneur Général, c'est sa politique libérale, sa politique indigène intelligente qui a permis, pour la première fois depuis 1867, à un Annamite de devenir Chef de province. Ce qui n'empêche pas Philippe Devillers d'attribuer au Général Leclerc tout le mérite de cette initiative"...

Le **Général Gabriel Sabbatier** qui allait assumer, après Mordant, à partir du 9 mars 1945, les fonctions de Délégué Général du Général de Gaulle, a précisé ceci :

"En dépit des pressions exercées par les Japonais, il faut souligner que, jusqu'à mars 1945, le Représentant de la France en Indochine n'a jamais cessé d'avoir en mains les attributs de la souveraineté que sont la perception de l'impôt, l'entretien et le commandement suprême des forces armées, l'exercice de la Justice, l'administration des services publics (police, Douanes, PTT, transports, enseignements, etc.), le droit de nommer des fonctionnaires civils et militaires, bien mieux, tant pour les transmissions radio extérieures qu'intérieures, les services d'Indochine (diplomatie, de commandement, de sécurité et même de renseignement) ont continué à utiliser leurs codes secrets !"

Il écrira même : "C'était faire montre d'une absence totale d'objectivité que de vouloir appliquer à l'Indochine des méthodes ayant fait ailleurs les preuves de leur qualité. L'Indochine n'était pas occupée. Nos forces continuaient à s'entraîner, à manoeuvrer, à exécuter des tirs... Il n'aurait pas été nécessaire de prononcer le nom de Résistance". "Pour être logiques avec eux-mêmes, les Chefs du Comité d'action de la Résistance auraient dû mettre une sourdine à la propagande provocante à l'égard des Japonais, qu'ils répandaient par la radio à travers le monde. De tels appels aux armes ne peuvent que faire bouillonner les esprits à Hanoi et à Saigon (et à Tokyo...), et aggraver les imprudences".

Philippe Grandjean tient à souligner l'esprit ambiant au GPRF, fin 1944 :

"Allergique à la perspective de recevoir de l'Amiral Decoux une Indochine intacte qu'aurait libérée sans drame la proche défaite nipponne, l'entourage du Général de Gaulle redoute, moins que Mordant, la riposte foudroyante des Japonais. L'important, à ses yeux, réside dans le sang rédempteur versé par l'Indochine, même si c'est sans espoir, même si en résulte une éclipse de la souveraineté française pour des mois". No comment !

André Fontaine, Journaliste au "Monde", écrit : "Aujourd'hui chacun fait le procès du voisin et demande des têtes, à croire que l'on découvre brusquement une situation dont la gravité n'était pourtant un mystère pour personne. Rarement, en vérité, désastre n'était aussi prévisible. Si l'on tient à ouvrir le dossier des responsabilités, il convient sans doute de se reporter à cinq ans en arrière, les pires erreurs ayant probablement été commises en 1945 et en 1946. Le rappeler est hélas d'un maigre secours; mieux vaut chercher les moyens de mettre fin à une campagne qui pompe nos meilleures ressources en hommes, décime nos promotions d'Officiers, détourne de la défense de la Métropole l'élite et l'essentiel de notre armée. Sur le plan économique et financier, la prolongation de la guerre est plus désastreuse encore : des centaines de milliards sont déjà passées dans l'équipement de nos troupes coloniales ou dans le gouffre permanent du budget vietnamien".

Et **Paul-André Benoît**, Journaliste à "L'Echo Républicain de la Beauce", va plus loin :

"On semble découvrir la gravité de la situation que les pouvoirs publics ne s'appliquaient qu'à dissimuler. Il y a là une le résultat d'une longue série d'erreurs et de fautes. La première erreur a été commise à l'automne 1945, a moment de la défaite japonaise. Il y avait sur place un homme, un excellent Français, et un grand Chef qui était responsable de l'Indochine vis-à-vis de la Métropole, comme Gouverneur Général, de 1940 à 1945. L'Amiral Decoux fit preuve d'une énergie admirable et sans défaillance, sut maintenir haut et ferme le drapeau et l'influence française, sut contenir et paralyser les efforts faits par les Japonais pour utiliser les Indochinois douteux ainsi que les groupements dits nationalistes (communistes et antifrançais).

Emprisonné par les Japonais qui s'étaient rendu compte du travail exécuté contre eux par le Gouverneur Général, celui-ci eut une attitude digne et fière qui emporta même l'estime de ses adversaires et geôliers.

Après la défaite japonaise, ce fut le flot d'aventuriers envoyés en toute hâte pour détruire le passé et inculper les vedettes de ce courageux passé : des hommes qui avaient encouru pour la France les pires dangers furent évincés en un tournemain, et les postes si vaillamment défendus contre l'ennemi furent livrés à des personnages incompetents, irresponsables et inquiétants...

L'Amiral Decoux, maintenu en prison pendant de longs mois, bénéficiera d'un non-lieu de la commission d'instruction de la Haute-Cour qui n'avait évidemment pu rien relever de répréhensible dans sa conduite ou son action.

L'opinion absolument unanime des Français de bonne foi qui ont vécu là-bas de 1940 à 1945, est que si l'Amiral Decoux était resté à son poste, l'Indochine, rapidement redressée et relevée, aurait repris et gardé sa prospérité, son activité et sa fidélité à la France, comme en 1939.

Cette lamentable erreur nous a coûté cher, et la note s'allonge chaque année". (1950)

Lucien Felixine a vécu au contact des Annamites de 1934 à 1949. Il écrit en 1959 dans "L'Indochine livrée aux boureaux" :

"Si l'Amiral Thierry d'Argenlieu avait été nommé Gouverneur Général en temps de paix, tout porte à croire qu'il se fût tiré d'affaire honorablement... Mais lui confier les rênes de l'Indochine en 1945 constituait une erreur pénible à constater. Cette faute, si considérable soit-elle, n'a été que le prélude, le signe avant-coureur indiquant avec quelle conséquence notre Gouvernement entendait dégager l'Indochine de l'impasse dans laquelle la présence japonaise, et surtout le coup de force du 9 mars, l'avaient engagée. L'Amiral Decoux, Gouverneur Général en titre, n'était pas démissionnaire, il attendait sur place. Il était l'homme le plus qualifié pour mener à bonne fin ce travail gigantesque. On savait avec quelle maîtrise il avait su déjouer les finasseries de l'ennemi pendant plus de quatre ans.

Un personnel rompu aux complications asiatiques comptait allègrement se remettre au travail sous son administration. Tout semblait s'offrir dans les meilleures conditions possibles pour rétablir la situation compromise par les circonstances de la guerre. Mais, comme il fallait à tout prix trainer l'Amiral Decoux sur la claie (!) pour incompatibilité d'opinion, on préféra prendre le parti de livrer l'Indochine à l'incompétence d'un apprenti".

On peut ajouter deux anecdotes amusantes sur le "personnage" Jean Decoux qui était Commandant en Chef des Forces Navales en Extrême-Orient, racontées par le **Contre-Amiral Paul Romé** (il était alors Enseigne de Vaisseau sur le croiseur amiral "Lamotte-Piquet") :

- "Nous sommes aux postes de combat pour un exercice journalier avec mise en oeuvre des armes. Notre directeur de tirs ordonne des changements d'objectifs sur les nombreux îlots qui jalonnent le passage. Tout à coup débouche de derrière une de ces îles un superbe croiseur battant pavillon italien, le "Bartolomeo-Colleoni", qui transite vers la métropole où le haut commandement fasciste regroupe ses moyens. Voilà pour nos canonnières un but d'entraînement idéal et, en un instant, toutes nos pièces se trouvent braquées sur lui.

Mais l'Italie n'est pas en guerre (pas encore) et notre accueil manque nettement de courtoisie. Le directeur reçoit immédiatement des représentations énergiques et les pièces sont ramenées dans l'axe.

Les deux bâtiments défilent à contre-bord quand des détonations retentissent. C'est le "Colleoni" qui tire : quinze coups de canon...de salut, car il a reconnu la marque de l'Amiral Decoux. Notre Amiral, présent sur la passerelle, s'inquiète aussitôt de savoir si on est prêt à répondre. Or, dès la déclaration de guerre, toutes les munitions de salut ont été descendues en soute, pour laisser la place, dans les parcs, aux munitions de combat. Fureur froide du père Decoux qui déambule nerveusement sur sa passerelle tandis que l'état-major s'affole et que notre pacha, le Capitaine de Vaisseau Bérenger, à l'étage en-dessous, tente de calmer son chef par des "Mais Amiral..." qui ne rencontrent que des haussements d'épaules rageurs et répétés".

- "Après les orages violents que nous subissons souvent au mouillage de Saïgon, des poches d'eau se formaient sur les tentes protégeant les ponts. L'Officier de quart ne manquait pas de les faire vider une fois l'ondée passée. Il suffisait, pour que l'eau s'écoule par les bords, de prier le Maître de quart (le gabier chargé de rendre les honneurs à la coupée) de soulever la toile avec un aviron ou une gaffe à l'endroit inondé. Or, un morceau de tente était particulièrement mal raidi au-dessus du paravent tribord qui longeait les appartements de l'Amiral. Ce jour-là, un orage éclate, la poche se remplit et le processus habituel se déroule. Malheureusement, le grand sabord éclairant le bureau de l'Amiral était ouvert et ce dernier en train d'écrire. Catastrophe ! Decoux, trempé et furieux, surgit dehors. En face du grand chef se tient le Quartier-Maître bosco annamite qui venait de procéder à la manoeuvre et qui tient encore à la main le "corps du délit", à savoir un solide aviron. A l'air féroce du père Decoux, il croit comprendre qu'il n'a pas bien travaillé, d'autant que la poche d'eau n'est pas entièrement vide. Il soulève à nouveau son aviron...et l'Amiral reçoit la douche, cette fois directement ! Decoux n'a d'autre ressource que de rentrer immédiatement se changer sans poursuivre le dialogue". Du sang-froid, de la maîtrise de soi...

NB. Je n'hésite pas à vous communiquer le message que m'a adressé, le 4 novembre 2008, Monsieur **Christophe Prime**, Historien - Attaché de conservation au Pôle Educatif et Recherche du Mémorial de Caen :

"Les informations que vous m'avez transmises me donnent de nouveaux éclaircissements sur cette période ô combien troublée, et je serais heureux de lire vos autres documents. Vous avez réalisé un travail remarquable".

Amiral Jean DECOUX - 1940 : un nouveau départ (difficile...)

Au moment où éclate la seconde guerre mondiale, personne n'imagine que l'Indochine, territoire aux immenses ressources, grand comme près de deux fois la France et où nous sommes installés depuis trois quarts de siècle, sera, moins de dix ans plus tard, le théâtre d'un conflit acharné au terme duquel la France, et après elle, les Etats-Unis, connaîtront la défaite et l'humiliation.

L'Indochine en 1940 est alors considérée, à juste titre, comme le plus beau fleuron de notre empire colonial. Exportatrice de riz (1 500 000 tonnes), de caoutchouc (60 000 tonnes), de maïs (250 000 tonnes), de ciment (80 000 tonnes) et de charbon (1 800 000 tonnes), et pour 50% en provenance de France, importatrice d'hydrocarbures, de produits chimiques, métallurgiques, outillage et automobiles, et de denrées alimentaires pour la population européenne, c'est la seule colonie française dont la balance commerciale présente un solde positif depuis plus de trente ans. Sa population a doublé depuis le début du siècle grâce au recul de la variole et du choléra, fruit d'une politique de vaccinations rendue possible par la création des Instituts Pasteur de Saïgon et de Nha Trang + une dizaine de milliers de lits d'hôpitaux gratuits et plusieurs centaines de dispensaires ruraux ont été créés.

Grâce à cette colonie riche et en plein développement, la France est devenue une puissance asiatique. Saïgon n'est pas seulement une des plus belles villes de l'Extrême-Orient, c'est aussi le tremplin du rayonnement culturel et commercial français en Asie et en Indonésie. La Banque de l'Indochine, présente en Nouvelle-Calédonie, au Siam (Thaïlande), à Singapour, à Djibouti et à Hong Kong, est aussi l'une des plus actives banques commerciales et d'affaires de Chine. Depuis Saïgon, les paquebots des Messageries Maritimes desservent le Japon et le Pacifique...

Mais la colonie lointaine n'intéresse guère qu'une poignée de financiers, de fonctionnaires, de militaires appartenant à l'Armée Coloniale et la Marine qui y a toujours joué un rôle essentiel, depuis 1859 par l'Amiral Rigault de Genouilly, puis l'Amiral Charner (1861), l'Amiral La Grandière (1867), l'Amiral Dupré (1873 jusqu'en 1879), l'Amiral Courbet (1883), etc.

C'est dans ce cadre général que le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Commandant en Chef des Forces Navales en Extrême-Orient, basées à Saïgon, reçoit de l'Amirauté française, le 27 juin 1940, un télégramme :

"Pour l'Amiral Decoux. Vous allez être nommé Gouverneur Général de l'Indochine. Vous conservez votre Commandement (des Forces Navales). Je compte sur votre habileté et votre loyalisme indispensables au bien final du pays".

Ce télégramme très court sera le départ d'un parcours long (cinq années) et particulièrement difficile, dès réception.

Le Gouverneur Général en place (que depuis juillet 1939), le Général Catroux, ne comprendra en fait jamais cette nomination dans une période de grande tension avec le Japon, et surtout d'être ainsi "débarqué" sans ménagement. Tout a été dit et écrit sur ces jours de juin et juillet 1940 mais les commentaires des uns et des autres ne reprennent pas tous les textes exacts et précis des télégrammes échangés dans cette période entre le Gouvernement français, les Souverains, le Général Catroux, l'Amiral Decoux et les autorités concernées.

Le 28.06.1940. Télégrammes du Gouverneur Général Catroux adressés aux Résidents Supérieurs de Hué (Annam) et de Pnom Penh (Cambodge) :

"Il m'est rapporté qu'il sera demandé au Roi de protester contre mon remplacement qui, sans être encore officiel, n'en est pas moins décidé. Je crois en conscience que dans les circonstances actuelles, un changement de Gouverneur Général serait grave".

(C'est une façon diplomatique et peu courageuse de demander à ces deux Souverains de protester contre la décision prise par le Président Albert Lebrun, par le décret du 25 juin 1940).

Le 30.06.1940. Télégramme du Résident Supérieur de Hué au Gouverneur Général Catroux.

"Voici le texte du télégramme envoyé au Président de la République par SM. Bao Dai, Empereur d'Annam :

"A Monsieur Lebrun, Président de la République française à Bordeaux.

Au moment où l'Indochine doit adapter sa situation intérieure et extérieure à sa nouvelle position dans l'Empire français, je prends la liberté de vous faire connaître que j'estimerai grave le changement de Gouverneur Général, alors qu'un réajustement s'impose... Il en résulterait du trouble dans l'esprit de mes populations.

Je vous renouvelle le profond attachement de mon Empire à la France. Bao Dai".

Le 30.06.1940. Télégramme de l'Amiral Decoux à l'Amirauté française :

"En complet accord avec le Général Catroux, et m'appuyant sur de nombreux avis autorisés, j'estime très dangereux, à tous points de vue, le remplacement immédiat du Gouverneur Général, dans les circonstances actuelles.

De toutes façons, je ne pourrai prendre cette très lourde charge qu'aux conditions suivantes :

Primo. Je dois pouvoir donner apaisements population franco-indochinoise et gouvernements protégés sur le sort futur de la Colonie.

Secundo. L'attente de vos instructions m'est nécessaire pour savoir si je m'estime en mesure de les exécuter dans les conditions locales très graves et très confuses.

Tertio. Des assurances de vous me sont nécessaires quant à la possibilité pour l'Indochine de vivre financièrement et économiquement, alors que l'Angleterre peut interdire communications maritimes.... Indochine risque de se trouver asphyxiée sans coopération anglosaxone..."

Le 30.06.1940. Télégramme du Gouvernement français à Amiral Decoux :

"Par décret du 25 juin, Gouvernement vous a désigné comme Gouverneur Général intérimaire de l'Indochine. Vous prie prendre dispositions pour passation pouvoirs dès réception".

Le 30.06.1940. Télégramme du Gouvernement français au Gouverneur Général à Hanoi :

"Décret du 25 juin nomme le Vice-Amiral d'Escadre Decoux Gouverneur Général de l'Indochine. Vous prie prendre dispositions pour lui passer pouvoirs et revenir en France dans le plus bref délai".

Le 1.07.1940. Télégramme de Hanoi (Général Catroux) à Amiral Decoux :

"Vous suggère d'installer Madame Decoux dans Palais Saigon, appartements dits de l'Empereur d'Annam".

L'Amiral écrit sur ce télégramme : *"Répondre négativement".*

Il n'était pas possible pour l'Amiral de s'installer au Palais Norodom du Gouverneur Général à Saigon, alors que le Général CATROUX était encore en place à Hanoi...

Le 1.07.1940. Réponse par télégramme de Hanoi (Général Catroux) au Gouvernement français :

"J'accuse réception... je le communique à Saigon, à l'Amiral Decoux, mais j'ai besoin d'un délai car je tiens à ce que la prise de fonctions n'ait pas à souffrir de l'émotion suscitée par mon départ... Quant à ma mise en route, elle rencontre l'obstacle de l'interruption des communications directes ou indirectes avec la France. Je vous prie de m'indiquer la route à suivre" (pour mon retour en Métropole).

Le 11.07.1940. Télégramme du Général Catroux au Gouvernement français :

"Pas de nouvelles depuis 10 jours...L'Amiral Decoux vous a adressé des réserves avant d'accepter. J'obéirai à un ordre du Gouvernement mais il est de mon devoir de vous dire qu'à l'heure actuelle, un changement de Chef en Indochine serait une mesure hasardeuse. Je rappelle en outre que je suis engagé dans d'importantes négociations avec les Japonais".

Le 15.07.1940. Télégramme du Général Catroux à l'Amiral Decoux :

"En raison de mes engagements pour mercredi, je vous demande de n'arriver que jeudi matin. Un avion vous sera envoyé la veille. Je désire savoir qui vous accompagnera. Je note avec tristesse que votre acceptation des pouvoirs vous associe au désaveu donné par le Gouvernement à ma conduite des affaires dont mieux que personne vous avez connu les raisons, d'inspiration purement nationale. D'autre part, votre décision m'indique que vous vous sentez en mesure de traiter immédiatement les multiples et graves questions que j'ai mises en chantier et dont la poursuite d'un accord politique avec les Japonais, et les négociations commerciales qui vont s'ouvrir, ne sont pas les moindres.

Je n'aurai dans ces conditions qu'à vous passer brièvement les pouvoirs, en vous présentant les Chefs de Services. Ceci pourra être fait dès jeudi après-midi.

Tous les membres de mon Cabinet désirent me prouver leur fidélité en rentrant dans leur cadre. (c'est-à-dire en quittant leur poste pour retrouver leur Administration d'origine. Et là, l'Amiral écrit lui-même sur le télégramme reçu : "Ou plutôt en rentrant provisoirement dans des fromages, voire même sans quitter le Gouvernement Général").

Je leur donnerai en conséquence les affectations qu'ils souhaitent, mais il est entendu qu'ils assureront le service auprès de vous pendant un délai minimum qui vous permettra de choisir votre entourage.

Je ne pourrai personnellement quitter l'Indochine avant d'une part d'en avoir trouvé le moyen matériel et, d'autre part, d'avoir pris congé des Souverains d'Annam et du Cambodge.

Vous estimerez certainement avec moi que les convenances exigent que pendant ce délai qui pourra durer, votre prédécesseur disposera de la Villa du Gouverneur Général à Dalat et, le cas échéant, du Palais de Saigon, de deux automobiles et de ses deux Officiers d'ordonnance.

Je m'efforcerai de vous libérer le Palais de Hanoi et la Villa de Tam-Dae dans le plus bref délai".

Le 16.07.1940. Réponse de l'Amiral Decoux au Général Catroux :

Je n'arriverai à Hanoi que jeudi ainsi que vous me le proposez.

Je serai accompagné de ma femme, du Lieutenant de Vaisseau Lelièvre, de l'Enseigne de Vaisseau de Trémogain et d'un Quartier-Maître annamite.

Votre message du 15 m'a surpris. Je n'ai pas sollicité votre succession et j'ai toujours agi à votre égard avec la plus grande loyauté, notamment depuis ma nomination.

Mais ayant reçu mes instructions et des demandes pressantes de l'Amirauté relatives à ma prise de fonctions, j'estime qu'il ne m'est plus possible de me dérober, sous peine de prolonger une situation équivoque, encore plus désagréable pour moi que pour vous.

En effet, une campagne de nouvelles fausses ou tendancieuses utilisant la radio japonaise ou américaine, et invoquant des informations d'Indochine, me met directement en cause depuis deux semaines sous un jour ne correspondant en rien à ma position véritable, et dans des conditions qui contrastent étrangement avec mon extrême réserve des dernières semaines.

Ainsi donc, mon acceptation des pouvoirs ne signifie en rien que je désavoue votre action comme Gouverneur Général. Vous savez au contraire pertinemment que j'ai toujours coopéré étroitement avec vous, et que je suis décidé à poursuivre votre politique générale.

En ce qui concerne vos commodités matérielles, je m'empresse de vous dire qu'avant même de recevoir votre message, j'étais bien décidé à faire tout ce qu'exigent les convenances. Si vous le voulez bien, ces détails seront réglés oralement entre nous. Je précise toutefois que le maintien provisoire auprès de moi d'un de vos Officiers d'ordonnance me paraît indispensable".

Le 17.07.1940... Ce qu'appelle l'Amiral "Les manoeuvres de la dernière chance".

Le Président du Grand Conseil et de la Chambre de Commerce de Saigon,

- au Général Catroux à Hanoi : "Les membres du Grand Conseil, les Chambres de Commerce et d'Agriculture, les représentants des Anciens Combattants et des Médailleurs Militaires, sont surpris par votre départ, insistent pour que vous restiez à votre poste... Ils craignent que votre départ n'ait des conséquences graves, toute la population approuvant la politique suivie par vous jusqu'à ce jour, dans l'intérêt de l'Indochine".

- au Ministère des Colonies : "Nous vous demandons d'insister auprès du Gouvernement pour le maintien du Général Catroux en Indochine. Nous avons le devoir, au nom des Assemblées élues, de vous marquer qu'un changement de titulaire, dans les circonstances actuelles, serait considéré comme un signe de faiblesse, et pourrait avoir sur l'Indochine des effets redoutables. Indigènes et Européens sont groupés autour du Général Catroux".

Le 17.07.1940. Télégramme de l'Amiral Decoux au Général Catroux :

"Toutes mes décisions étant prises, je vous confirme que j'arriverai vendredi à Hanoi et je compte descendre à l'hôtel".

Le 18.07.1940. Télégramme du Général Catroux à l'Amiral Decoux :

"Vous estimerez certainement avec moi que comme à l'habitude, vous ne pouvez descendre qu'au Palais. Vous y jouirez de toute votre indépendance tant pour le logement que pour la table, car le second étage et les salons et la grande salle à manger du rez-de-chaussée vous seront entièrement réservés. Ces dispositions me paraissent de nature à satisfaire aux exigences de la présente conjoncture. Aussi, je vous demande de me télégraphier votre accord".

Le 19.07.1940. Télégramme du Général Catroux au Général japonais Tchouchinasi à Tokyo :

"Vous avez senti que l'amitié que je témoigne à votre pays est sincère, et que je serais heureux si l'action que j'ai entreprise pour rapprocher nos deux pays et nos deux armées aboutissait".

C'est exactement ce qu'a écrit le Général Catroux juste avant son départ du Palais de Hanoi ! Pour "plomber" la suite des événements, c'était difficile de faire mieux.

L'Amiral est donc arrivé à la tête de l'Indochine dans une situation grave et pleine d'incertitudes pour l'avenir de la présence française en Extrême-Orient.

Son arrivée à Hanoi s'est faite *"sans que les honneurs lui soient rendus, par ordre du Gouverneur Général Catroux".*

Après un court entretien au Palais avec son prédécesseur, l'Amiral Decoux constate, dans toute sa gravité, la situation à laquelle il allait avoir à faire face dès sa prise de fonctions, du fait de la menace nipponne.

Une "proclamation du Général d'Armée Catroux", écrite et datée du 19 juillet 1940, est une preuve que le Gouverneur Général partant (et remercié...) voulait influencer positivement pour ce qui le concerne, et négativement pour l'Amiral qui le remplace, tous les dignitaires existants, Souverains, Militaires (qui ne sont pas cités...) et Haut-fonctionnaires, en ne leur présentant pas son successeur comme l'homme de la situation :

"Français et Indochinois,

Déférant à un ordre authentique du Gouvernement français, je remettrai demain les pouvoirs que je détiens au Vice-Amiral d'Escadre Decoux, nommé par un décret du 25 juin 1940 Gouverneur Général de l'Indochine.

Je vous fais mes adieux.

Je me sépare de vous avec affliction. Je vous quitte aussi avec fierté.

J'emporte la conviction, attestée par vos suffrages, d'avoir été dans les heures graves qui mettaient en péril l'Indochine, le Chef que vous attendiez. J'ai pris mes responsabilités. Je vous ai gardé votre sol, votre monnaie, vos échanges et les biens qui vous sont le plus précieux, votre honneur et votre drapeau. Et j'ai pourvu à votre sécurité.

J'ai entretenu nos amitiés. J'en ai recherché de nouvelles qui ont du prix. Des unes et des autres, vous avez ressenti le bienfait car vous avez conservé la paix au dedans comme au dehors.

A cette conduite réaliste des affaires, vous n'avez pas marchandé votre adhésion. J'ose dire qu'elle a été comprise et appréciée aussi sur les terres qui nous sont voisines. Cette politique a maintenu le renom de la France en Extrême-Orient. Elle y a soutenu ses intérêts.

Ma tâche est terminée en Indochine.

A vous tous qui m'avez prodigué votre estime et votre confiance, à vos Corps élus, aux Souverains de l'Annam, du Cambodge et de Luang-Prabang, qui pendant ma mission m'accordèrent le plus loyal et le plus éclairé des soutiens, j'adresse avec mes vœux chaleureux, l'expression de mon affectueuse gratitude.

Général d'Armée Catroux".

Le 20.07.1940, l'Amiral prend ainsi ses nouvelles fonctions, jusqu'au 9 mars 1945, dans une complexité politique et une gestion administrative des intérêts français très délicate. Il devra diriger à partir de ce 20 juillet, la plus grande de nos Colonies (Fédération de cinq Etats), un des fleurons de l'Empire français, dans un contexte de guerre mondiale particulièrement dangereux (ce qui n'était pas le cas de son prédécesseur), et dans un environnement japonais agressif, ambitieux et dominateur dans toute l'Asie.

"Ignorance" du Gouvernement français sur la situation réelle de l'Indochine... en 1945.

Fin 1944 et début 1945, deux échanges écrits entre le Général de Gaulle, René Pléven et l'Amiral Decoux vont illustrer et conduire à la rupture consommée entre la paix installée en Indochine depuis 1940 (et qui sera contestée dans sa forme) et ce qui sera bien l'amorce d'une guerre longue et terrible (la "Guerre d'Indochine" avec la France puis la "Guerre du Vietnam" avec les Etats-Unis).

Le 30 octobre 1944, l'Amiral Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, adresse un télégramme au Général de Gaulle, Chef du GPRF (Gouvernement Provisoire de la République Française) :

"A mon retour à Hanoi, le Général Aymé, Commandant Supérieur, m'a mis au courant de la situation créée à mon insu en Indochine par l'organisation d'une résistance active, et par la nomination d'un chef occulte de la résistance. Cette situation m'apparaît comme extrêmement grave. Elle ne peut conduire en effet qu'à la confusion des pouvoirs, à l'anarchie, donc à la catastrophe.

Je confirme au Gouvernement que ma politique n'a jamais eu d'autre but que de conserver l'Indochine à la France. Il importe que je sache d'urgence si j'ai la confiance du Gouvernement, et si je suis le Chef, le seul Chef de l'Indochine. Dans ce cas, je dois être obéi de tous, à commencer par l'Autorité militaire (Général Aymé). Dans le cas contraire, je demande à me démettre de mes fonctions.

J'informe donc le Gouvernement que si dans un délai de trois semaines, je ne reçois pas les apaisements indispensables., et si je ne suis pas confirmé dans mes pouvoirs, je remettrai la charge de Gouverneur Général de l'Indochine au Général Commandant Supérieur AYME qui a la confiance du Gouvernement.

J'estime également indispensable que je puisse communiquer directement et librement avec le Gouvernement".(Ce message a été télégraphié via Calcutta...)

Le 14 novembre 1944, réponse du Général de Gaulle à l'Amiral Decoux.

Le Ministre des Colonies (René Pléven) enrégistre "*l'acte de subordination du Gouverneur Général de l'Indochine au GPRF*".

Il accepte "*l'assurance de l'Amiral que sa politique est actuellement guidée par le seul souci de garder l'Indochine à la France*".

"Le résultat ne peut être atteint que si deux conditions sont remplies :

1/ L'Amiral maintient provisoirement et par tactique vis-à-vis de l'ennemi, une façade qui permette de protéger et de garder tous nos moyens français en Indochine : Armée, Marine, Administration, Résistance (l'Amiral n'avait pas besoin de cette consigne puisqu'il fonctionnait ainsi depuis près de cinq ans !).

2/ Que les moyens n'entrent en action qu'au jour J fixé par le Gouvernement.

Cette politique comporte que l'Amiral continue à exercer ses fonctions jusqu'au jour où on estimera qu'il en soit autrement".

L'Amiral reçoit donc l'ordre formel de ne pas se démettre de son poste tant qu'il ne recevra pas ordre du Gouvernement, soit directement, soit par celui de "Narcisse" (Général Mordant).

Tant qu'il exerce ses fonctions, l'Amiral ignore l'existence de "Narcisse" et le contact de "Pierre" (Général Aymé).

Ce télégramme ayant transité le 14/11 par Calcutta, n'est remis que le 23/11 à l'Amiral.

Mais le 23 février 1945, l'Amiral avait fait valoir une fois de plus les conditions dans lesquelles il maintenait la souveraineté française.

René Pléven (Union Démocratique et Socialiste de la Résistance, Ministre des Colonies du GPRF) lui répond le 3 mars 1945 : "*Votre affirmation que l'Indochine n'est pas soumise à l'occupation japonaise, est une interprétation toute gratuite à laquelle le Gouvernement juge utile de répondre*" (par la force militaire).

C'était humiliant pour l'Amiral, mais c'était surtout une erreur entraînant de graves conséquences.

Ces échanges de télégrammes sont très significatifs de l'ignorance du Gouvernement français sur la situation réelle de l'Indochine vis-à-vis des Japonais, à quelques semaines de la fin des hostilités dans le Pacifique, et la "sale politique" devait écarter un Gouverneur Général qui avait réussi sa mission en 1945, au-delà de ce qui pouvait être imaginé en 1940. Que deviendrait cet homme d'Etat encombrant, à son retour en France ?

La 1ère erreur du Général de Gaulle, grave de conséquences, avait été de ne pas faire confiance à l'Amiral Decoux, pourtant grand serviteur de la France et seul capable de poursuivre la politique habile et intelligente qu'il avait si bien réussie à mener depuis juillet 1940. De Gaulle s'en est alors remis à des incapables et ambitieux (Mordant) ou non initiés (D'Argenlieu) qui ont fini par éveiller les Japonais sur les intentions négatives de la France en Indochine. D'où ce coup de force du 9 mars 1945.

La 2ème erreur du Général de Gaulle se résume dans ses deux messages du 10 mars 1945 :

- Télégramme à Mordant : "*J'ai tout lieu d'espérer que vous pourrez conduire la résistance de manière à la faire durer jusqu'à ce que les opérations menées à l'extérieur, et de l'extérieur par nos Alliés, nous mettent à même de gagner la dernière manche.*"

- A la radio, il déclare au Pays : "*En vérité, jamais l'Union indochinoise n'a été plus opposée à l'ennemi venu du Nord, ni plus résolue à trouver elle-même, avec l'aide de la France, les conditions de son propre développement dans tous les domaines : politique, économique, social, culturel, moral, où l'attend son grand avenir. Désormais, les voiles sont déchirés et le Gouvernement français va faire connaître incessamment dans quelles voies et par quels moyens cela sera réalisé.*"

C'est une provocation contre l'espoir d'indépendance de Ho Chi Minh puisque la France exprimait ainsi sa volonté de remettre sa main sur l'Indochine. De plus, l'image de la France et des Français, après "l'échec" du 9 mars, était fortement discréditée, ce que le Général de Gaulle ne pouvait ou ne voulait imaginer.

Relations étroites de l'Amiral Decoux et de sa femme Suzanne Humbert, avec les Missionnaires en Indochine.

Au cours de mes recherches dans les Archives Nationales de la Marine à Vincennes et de l'Outre-Mer à Aix-en-Provence, j'ai fait le constat que le Gouverneur Général de l'Indochine Jean Decoux avait été, pendant près de cinq années, non seulement un grand gestionnaire des actifs français dans la plus belle et la plus vaste de nos Colonies (plus grande que la France) et ceci dans une période particulièrement difficile où le monde était en

flammes, mais aussi un grand bâtisseur de ponts, de voies ferrées, de canaux, de digues, de collèges, de lycées, de facultés, de routes, etc. Mais il a participé aussi à l'installation de communautés religieuses, à l'agrandissement de couvents catholiques qui jouaient un vrai rôle de formation des jeunes ou de protection pour les orphelins, les handicapés et les malheureux.

J'ai relevé quelques dates significatives et chronologiques de ses déplacements quand il visitait, le plus souvent avec sa femme, les différentes communautés religieuses auxquelles clairement il tenait beaucoup. Ce n'est pas ce qui est le plus connu de lui. Quant à sa femme, nous ne savions rien d'elle, au moins sur ce point, étant décédée et inhumée à Dalat en 1944...

Tout ce qui suit est le report exact des comptes-rendus rédigés par son Cabinet.

Quelques lettres personnelles et significatives ont été reprises pour clarifier encore davantage l'intensité de ses engagements.

- Le 20.10.1940 : Madame Decoux visita au Cambodge le Comité de la Croix-Rouge et plusieurs oeuvres de protection de l'enfance eurasiennne, auxquelles elle laissa des dons.

- Le 03.12.1940 : Arrivé à 8 heures, l'Amiral fut accueilli à la cathédrale de Hanoi par Mgr Tong, Vicaire apostolique, et conduit par ce prélat jusqu'à la tombe du Père Six, devant une foule immense de plusieurs dizaines de milliers de personnes. Mgr Tong reçut l'insigne de la Légion d'Honneur, remis par le Gouverneur Général. Ensuite eut lieu la cérémonie du sacre de Mgr Phung, nommé coadjuteur avec future succession à ce vicariat apostolique. L'Amiral avait tenu *"à assister à cette grandiose cérémonie, voulant rendre hommage à l'oeuvre accomplie par les missionnaires en Indochine, particulièrement dans cette région tonkinoise où leur action est partout inscrite, aux plus hautes valeurs spirituelles et morales dont ils sont les représentants"*.

- Le 16.02.1941 : L'Amiral a visité le nouveau Monastère des Bénédictins, dont la construction vient de s'achever, puis le Couvent des Oiseaux, à Dalat, où il a assisté à la 1^{ère} cérémonie des honneurs au drapeau...

- Le 14.03.1941 : Le Gouverneur Général de l'Indochine et Madame Jean Decoux se sont rendus, près de Hanoi, au Couvent des Oiseaux. Ils y ont été reçus par les Révérendes Mères Marie Jeanne d'Arc et Marie-Noëlle qui leur ont fait visiter en détail les installations de cet important établissement privé.

- Le 01.07.1941 : L'Amiral visita l'Ecole des Enfants de Troupes de Dalat, créée en 1939 pour les jeunes Eurasiens (une centaine). Accompagné de la Révérende Mère Durand, Supérieure des Filles de la Charité, il a visité aussi les chantiers des constructions en cours pour les oeuvres charitables de Saint-Vincent de Paul.

- Le 31.07.1941 : L'Amiral et Madame Jean Decoux sont allés visiter à Hanoi l'Asile de la Soeur Antoine où sont recueillis les enfants de lépreux, des incurables, des nouveaux-nés abandonnés. Ils ont été reçus par la Soeur Etienne, Supérieure de l'Asile, que le Chef de la Colonie a tenu *"à complimenter pour l'admirable dévouement dont témoigne cette oeuvre charitable"*.

- Le 20.10.1941 : L'Amiral accompagné de Madame Jean Decoux, s'est rendu au Siège de la "Société de Bienfaisance Hop-Thien" fondée en 1906 pour assurer une sépulture convenable aux malheureux sans famille, puis en 1930 pour l'assistance sociale. Création nouvelle d'un asile de nuit, distributions de repas et de vêtements, restaurant populaire ouvert le 16 nov.

- Le 06.01.1942 : Le Gouverneur Général visita avec Madame Decoux le Foyer des Jeunes-Filles Catholiques. Accueillis par le Résident Supérieur au Tonkin et par le Résident-Maire de Hanoi, auxquels étaient venues se joindre la Révérende Mère Marie-Jeanne d'Arc, Supérieure du Couvent des Oiseaux et la Mère Marie-Noël.

- Le 20.01.1942 : L'Amiral a visité à Dalat les travaux du futur centre religieux des Soeurs de Saint-Vincent de Paul où sera prochainement installée l'Ecole des Monitrices.

- Le 05.02.1942 : Inauguration à Dalat de l'Ecole des Monitrices, créée sous l'énergique impulsion de la Soeur Durand, Visitatrice des Soeurs de Saint-Vincent de Paul.

- Le 09.02.1942 : L'Amiral accompagné de Madame Jean Decoux, à Hanoi, a présidé une conférence donnée au cinéma Majestic sur "Une tentative ignorée d'établissement (religieux) français en Indochine, au 18^{ème} siècle. Les vues de l'Amiral d'Estaing".

- Le 26.04.1942 : Le Gouverneur Général de l'Indochine et Madame Decoux se sont rendus à Phat-Diem ce dimanche. Accueillis par Mgr Tong et une grande partie de la population où se trouve une des plus importantes chrétientés du Tonkin. Ils assistent à la messe à la cathédrale. A la sortie, devant le parvis, eut lieu le salut aux couleurs françaises et annamites suivi d'un défilé impeccable de la jeunesse catholique du diocèse.

Ils se rendirent ensuite à l'hospice où les Soeurs de Notre-Dame des Missions recueillent et soignent les malades et les malheureux.

Courte visite enfin au Carmel de Phat-Diem *"asile de prières où de saintes femmes viennent volontairement se retirer pour prier, loin des rumeurs et de l'agitation du monde"*.

- Le 10.05.1942 : Messe solennelle célébrée en plein air, sur le stade Mangin, à l'occasion de la fête nationale de Jeanne d'Arc, à Hanoi.

- Le 24.05.1942 : A Dalat, le Vice-Amiral d'Escadre et Madame Jean Decoux se sont rendus dans la matinée du dimanche 24 mai au Monastère des Bénédictins où ils ont assisté à la messe.

- Le 09.06.1942 : A Dalat, le Gouverneur Général et Madame Jean Decoux ont visité le Couvent des Oiseaux (240 élèves). Reçus par la R.M. Supérieure Agnès du Sacré-Coeur, l'Amiral et Madame Decoux ont félicité la Mère Supérieure des excellents résultats déjà obtenus.

- Le 19.06.1942 : Le Gouverneur Général et Madame Decoux ont visité l'Institution des Soeurs de Nazareth sous la conduite de la Supérieure, Soeur Stanislas. 130 élèves en pension. Puis ils ont rencontré les annexes où les Soeurs de Saint Paul de Chartres animent l'école gratuite annamite (80 élèves) et la crèche où sont recueillis des petits abandonnés.

- Le 23.08.1942 : Le Vice-Amiral d'Escadre et Madame Jean Decoux se sont rendus à Dalat, au Noviciat des Filles de la Charité. Reçus à leur arrivée par la Soeur Directrice et par Soeur Geneviève qui dirige l'Ecole des Monitrices, ils ont d'abord assisté à la messe que célébrait Mgr Cassaigne, Vicaire apostolique de Saigon.

Après la messe, pose de la première pierre de cet édifice consacré à Marie, Reine de France.

"Ce saint lieu qui sera un des plus haut d'Indochine, vient prendre sa place dans un ensemble d'oeuvres de caractère religieux et social auquel l'Ordre des Filles de la Charité et la Soeur Durand, Visitatrice de l'Ordre, ont attaché leur effort".

La construction d'une chapelle qui sera le centre spirituel de l'oeuvre toute entière, a été patronnée par Madame Jean Decoux qui, désireuse de venir en aide aux Soeurs de la Charité, préside un Comité chargé de recueillir les souscriptions pour son édification.

Mgr Cassaigne était un grand ami de l'Amiral. Evêque de Saigon, il se retirera auprès des lépreux après le coup de force du 9 mars 1945. Il rendra visite à l'Amiral, en 1947, à l'hôpital Cochin pendant la période cruelle du procès, pour le soutenir moralement.

- Le 28.10.1942 : Pose de la première pierre du futur monastère de Notre-Dame de la Grande Paix à Taphing (initiative de 9 Soeurs Trappistes Cisterciennes venant du Japon).

- Le 06.11.1942 : Le Vice-Amiral d'Escadre, Gouverneur Général de l'Indochine, et Madame Jean Decoux se sont rendus à la Maison Saint-Joseph où Soeur Dorothée soigne et élève plus de 50 petits enfants abandonnés. Puis, ils se sont rendus à l'Asile de la Soeur Antoine où plus de 1400 mendiants, infirmes et jeunes enfants reçoivent les soins dévoués des Filles de la Charité.

- Le 02.01.1943 : Représentation de la "Passion du Christ" organisée au théâtre régional de Saigon, sous le patronage de Mgr Cassaigne et des oeuvres catholiques, en présence de l'Amiral Decoux.

- Le 03.01.1943 : Le Gouverneur Général a assisté à une messe solennelle dans *"une atmosphère de ferveur et de recueillement, au pied de la statue de la France Eternelle"*.

- Le 09.05.1943 : A Dalat, c'est sous la présidence effective du Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Haut-Commissaire de la France dans le Pacifique, Gouverneur Général de l'Indochine, qu'accompagnait Madame Jean Decoux, que s'est célébrée la Fête de Jeanne d'Arc, placée sous le signe de la jeunesse. Messe solennelle célébrée par le R.P. Ripaud, aumônier.

- Le 21.05.1943 : A Dalat, l'Amiral s'est rendu à l'école des Frères où il a assisté à la cérémonie des couleurs, puis aux évolutions des jeunes élèves sur le stade de l'école. Il a vivement complimenté le Directeur et le personnel enseignant *"pour la haute tenue et la qualité de leur enseignement"*.

- Le 09.06.1943 : A Dalat, l'Amiral Decoux a visité l'Institution Notre-Dame du Langbian où il a été accueilli par la Supérieure, la R.M. Agnès du Sacré-Coeur. Cérémonie aux couleurs puis chants remarquablement exécutés par les jeunes-filles, élèves de l'Institution. Enfin, visite des travaux en cours.

- Le 07.09.1943 : Monseigneur Tong (N'Guyen-Ba-Tong qui a été le premier Vicaire Apostolique Vietnamien en 1935), Vicaire Apostolique de Phat-Diem au Tonkin (que l'Amiral avait décoré lui-même de la Légion d'Honneur le 03.12.1940), écrit à l'Amiral :

"A Monsieur l'Amiral Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine.

Monsieur le Gouverneur Général,

J'ai l'honneur de porter à votre haute connaissance que je suis profondément touché et reconnaissant de votre très honorée n° 483, en date du 28 août dernier, m'exprimant les regrets que vous avez éprouvés de ne pouvoir satisfaire à ma demande, formulée dans ma lettre du 16 août dernier.

Pour me conformer à votre aimable conseil, je vais m'adresser à S.E. Monseigneur le Délégué Apostolique au sujet de cette affaire. Dans le cas où Son Excellence s'y opposerait ou ferait des difficultés, j'aurais recours à votre éminente et bienveillante intervention que vous avez eu l'ineffable bonté de me promettre.

Que d'eau ! Que d'eau depuis deux jours ! Ces pluies diluviennes vont inonder toutes nos rizières et feront manquer la récolte du 10ème mois annamite. Ce serait la misère, peut-être la misère noire car nous n'avons plus de réserves (je parle de notre Province entière).

En vous offrant ainsi qu'à Madame l'Amirale, mes vœux les plus ardents et sincères, avec mes plus humbles et ferventes prières pour le succès de toutes vos importantes et difficiles entreprises, de bonheur et de prospérité, et d'un excellent séjour à Dalat, je vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur le Gouverneur Général, l'hommage de mon profond respect et de ma plus vive et affectueuse reconnaissance.

Mgr Tong".

- Le 04.10.1943 : A Dalat, inauguration de la nouvelle chapelle de la Communauté des Soeurs de Saint-Vincent de Paul. Elle fut commencée il y a un an sur les fonds d'une souscription publique dont Madame Jean Decoux avait accepté le patronage, en accord avec la Soeur Durand. La nouvelle chapelle a été consacrée par Mgr Cassaigne, Evêque de Saigon, à Marie Reine de France.

- Le 14.10.1943 : Monastère de Taphing, achèvement du premier bâtiment. Le Gouverneur Général et Madame Jean Decoux ont tenu à apporter aux Soeurs le réconfort... et à leur témoigner personnellement l'intérêt qu'ils portent à leur oeuvre de foi et de paix.

- Le 27.10.1943 : L'Amiral recevait une belle lettre de la Soeur Durand, Supérieure du Couvent des Filles de la Charité, à Dalat.

"Amiral,

Lorsque Monsieur Berjoan (Résident-Maire de Dalat) m'a fait demander hier si je pouvais le recevoir, j'étais bien loin de m'attendre à semblable nouvelle !

Que vous dirai-je ? Confusion, je mérite si peu semblable distinction. Admiration devant la tenacité de votre vouloir...Emotion en pensant au bonheur qu'eût ressenti mon père, à la joie de mes soeurs...Reconnaissance profonde immense. Je sais ce que vaut ma Légion d'Honneur actuellement, je sais qu'il a fallu que ce soit vous, Amiral, pour l'obtenir...reconnaissance doublée de celle de mes compagnes, de la fierté de nos jeunes Soeurs indochinoises en particulier, et dominant le tout : confiance sans bornes !

Quand des Chefs honorent ainsi une pauvre créature qui n'est ce qu'elle est que, parce qu'elle appartient à Dieu, c'est à Lui que reviennent gloire et honneur...Il continuera à vous protéger, à vous guider, Amiral, j'en ai l'intime conviction. La France et l'Indochine vivront unies...nous ne cessons de le demander au Dieu tout-puissant...

Je ne puis penser sans une profonde émotion au jour (le 28.06.1944) où vous me remettrez vous-même cette décoration, délicatesse nouvelle qui en augmentera singulièrement la valeur.

Et ce petit article de journal sur Lyautey, nous le conservons précieusement dans les archives. Le lisant, il y a quelques jours, j'avais deviné votre pensée, stimulant pour notre ferveur. Mais comme il nous a été doux que vous l'exprimiez vous-même !

Et le télégramme transmis à notre Maison Mère...et l'aumônier annoncé à Bien-Hia.

Vos délicatesses envers les Filles de Saint-Vincent de Paul ne se comptent plus, Amiral. Dieu seul peut et les compter et vous en remercier. Il le fera, j'en suis certaine.

Des générosités saigonaises ayant légèrement modifié l'état de nos finances, je vous enverrai le bilan exact la semaine prochaine.

Au nom de la communauté, Amiral, je vous redis notre profonde reconnaissance. Pas une de nous dont la prière ne vous accompagne ainsi que Madame Decoux. La mienne veut se faire de plus en plus fervente, expression de mon religieux et absolu et affectueux dévouement.

Soeur Durand, Fille de la Charité".

- Le 30.11.1943 : La statue destinée à la chapelle des Filles de la Charité, dédié à Marie Reine de France, vient d'être achevée en glaise, par l'Ecole des Beaux-Arts à Saigon. Elle appartiendra désormais au patrimoine spirituel et artistique de l'Indochine.

- Le 08.01.1944 : Obsèques de Madame Jean Decoux au couvent des Filles de la Charité, à Dalat. Déclarée bienfaitrice du couvent, elle est inhumée près de la chapelle (1).

- Le 09.03.1944 : Visites de l'Amiral Decoux au Séminaire et au Carmel de Saigon (voir aussi le 02.10.1944). Séminaire de Saigon créé en 1860 : La statue de la Vierge qui orne la chapelle du séminaire lui fut donnée par l'Amiral qui commandait à l'époque les Forces Navales françaises d'Extrême-Orient, et qui l'avait à son bord.

11 prêtres dont 3 Français et 8 Annamites, pour 48 élèves en théologie et philosophie + 215 élèves plus jeunes en cours d'humanité et grammaire.

Carmel de Saïgon créé en 1861. C'est le 8 octobre 1867 que fut posée la première pierre du nouveau monastère en présence de l'Amiral de la Grandière...

- Le 16.03.1944 : Le R.P. Prisset, Dominicain à Hanoi, écrit à l'Amiral :

"Amiral,

Avec une grande reconnaissance, je m'empresse de venir vous remercier pour la bienveillance constante avec laquelle, même de loin, vous suivez nos efforts. La subvention de 7 500 piastres que vous avez réussi à nous obtenir de France, vient à point pour combler en partie nos dettes...

Les difficultés en effet, que vous connaissez, Amiral, mieux que nous, ne nous ont pas manqué et les espérances du début de l'an dernier ne pourront pas malheureusement se réaliser tout entières. Pour de multiples raisons les ouvriers manquent de plus en plus, les devis de leurs salaires ont dû être dépassés et les matériaux les plus usuels ont quadruplé de prix en un an. Et cela monte toujours...

J'ai tenu quand même à pousser au maximum l'achèvement de la Chapelle, dont vous êtes le grand bienfaiteur. Mais si j'y arrive, il me restera encore une dette de 10 000 piastres envers un de mes parents, et j'aurais dû utiliser également une avance de 10 000 piastres prise sur les 25 000 allouées l'an dernier. Probablement même je ne pourrai achever le petit clocher chinois, à deux toits superposés, qui donnerait son cachet à la façade de notre église.

Ici le Père Cras et moi restons seuls, les 3 autres Pères ayant dû suivre leurs élèves réfugiés dans la campagne près de Phuly. Mais, malgré la difficulté du ravitaillement, certains étudiants qui pouvaient trouver ailleurs un meilleur régime alimentaire, ont choisi de rester pour ne pas perdre le bienfait de cet esprit de famille. Fasse le ciel que nous puissions continuer tous deux ainsi à servir en ce rôle d'éducateurs, et qu'une mobilisation militaire ne vienne pas bientôt nous arracher à cette action.

Puis-je me permettre en terminant de vous demander un renseignement qui vous fera peut-être sourire ? Depuis longtemps, pour perpétuer dans notre Chapelle, le souvenir de vos bienfaits paternels, nous avons pensé élever un autel à votre saint patron. Mais nous ignorons si c'est Saint Jean Baptiste (24 juin) ou Saint Jean l'Évangéliste (27 décembre).

L'Amiral répond en marge : "Oui" en soulignant Saint Jean Baptiste...

A l'occasion et sans que cela vous dérange, voudriez-vous avoir la bonté de nous le faire savoir ? De cette façon nous-mêmes et les Dominicains de l'avenir et tous les braves gens du quartier qui prieront Dieu dans cette Chapelle, se souviendront longtemps de vous et prieront Saint Jean pour vous et celle qui vous était si chère.

Daïgnez agréer, Amiral, l'hommage respectueux de notre fervente reconnaissance.

R.P. Prisset".

- Le 25.05.1944 : L'Amiral est allé rendre visite à la R.M. Supérieure du couvent des Oiseaux, à Dalat.

- Le 02.06.1944 : Nouvelle lettre de Mgr Tong, Vicaire Apostolique pour le Tonkin.

"Monsieur le Gouverneur Général, et très cher et vénéré Ami,

Comme je vous avais annoncé mon départ pour Bui-Chu, j'ai l'honneur de porter à votre haute connaissance qu'après avoir prêché sur la demande de Mgr Càn, une retraite d'ordination au grand Séminaire de la Mission, je me suis rendu à la Maison de Retraite des vieux prêtres, située sur le bord de la mer. J'y ai passé dix jours bien reposants et tranquilles lorsqu'à minuit de la Pentecôte, le 28 mai dernier. Un express arrivé haletant de Phat-Diem (Siège du Vicariat Apostolique pour le Tonkin), m'annonça que Mgr Phung est mort à la Trappe de Chau-Son d'une attaque cardiaque. Quel coup horrible, quelle perte pour la Mission !

Je suis revenu à Phat-Diem le lendemain, lundi de la Pentecôte, vers les 14 heures, grâce à la grande bienveillance du grand Mandarin catholique en retraite, Monsieur Hoanh, membre du Conseil Fédéral, qui a bien voulu me prêter son auto et m'accompagner lui-même jusqu'à Phat-Diem. Arrivé à Phat-Diem, je me suis fait un devoir de vous aviser immédiatement de cette tragique nouvelle, et je suis profondément touché et infiniment reconnaissant de votre extrêmement aimable réponse et de votre immense bonté avec laquelle vous avez bien voulu vous faire représenter aux obsèques de notre très cher et très regretté Disparu.

Au nom de tout le clergé et de tous les fidèles de Phat-Diem, ainsi qu'en mon nom personnel, j'ai l'honneur de vous présenter l'hommage de notre plus vive et profonde reconnaissance, ainsi que de notre vénération émue et de notre sincère affection pour tant d'aimables marques d'une incomparable bienveillance, pour d'innombrables bienfaits dont vous n'avez pas cessé de nous combler depuis le 3 décembre 1940, jour infiniment mémorable où vous avez voulu assister au Sacre de Mgr Phing et me décorer de la Croix de la Légion d'Honneur. Soyez-en à jamais béni, Monsieur le Gouverneur Général, et remercié du plus profond de notre coeur !

Devant ce foudroyant événement et ce deuil si surprenant et si douloureux dont la pauvre Mission de Phat-Diem est frappée, je ne peux ne pas rester encore longtemps dans ce Vicariat si grandement éprouvé, pour l'aider, le

guider dans ces tristes circonstances et dans la nomination de son nouveau Pasteur. Adieu donc à ma retraite, au moins pour plusieurs mois.

Comme je vous ai assuré de mon fidèle et affectueux souvenir, tous les jours, à la sainte Messe, au Memento des vivants et des morts, je n'ai jamais manqué de prier pour vous et pour notre très chère et très regrettée Disparue. Voilà des mois, des années ont passé, ne faisant que multiplier nos deuils, qu'aggraver les malheurs, les calamités, causés par cette terrible et destructive guerre mondiale dont on ne peut présager la fin ! Prions, prions toujours ! Que Dieu infiniment bon et infiniment puissant vous protège et vous fasse triompher de toutes les difficultés quasi inextricables, surmonter toutes les peines, toutes les angoisses de ces temps excessivement critiques, pour arriver le plus tôt possible à la Paix tant désirée, tant implorée !

Je vous remercie très profondément et bien affectueusement du bel article que vous avez eu la bonté de faire paraître dans votre revue "Indochine" et du renvoi de tous les documents que je vous avais communiqués, ainsi que du télégramme que je viens de recevoir et qui me communique la réponse du Vatican à mon message transmis à Rome par votre aimable intermédiaire, au mois de mars dernier.

Daignez agréer, Monsieur le Gouverneur Général et très cher et vénéré Ami, l'hommage de mon profond respect, de ma reconnaissance infinie et de ma sincère et indéfectible affection.

+ JB. Tong".

- Le 28.06.1944 : Sur la proposition de l'Amiral, le Gouvernement français a voulu reconnaître les éminents services rendus à l'Union indochinoise par la Soeur Durand, Visitatrice des Filles de la Charité. L'Amiral Decoux lui a remis la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur au cours d'une cérémonie très simple mais profondément émouvante (voir le 27.10.1043).

- Le 02.08.1944 : L'Amiral Decoux a rencontré la R.M. Durand au couvent des Filles de la Charité, à Dalat.

- Le 15.08.1944 : Fête de l'Assomption. L'Amiral Decoux s'est rendu à Dalat, au couvent des Filles de la Charité pour assister à la bénédiction de la statue de la Vierge, oeuvre du maître Jonchères, qui couronne l'autel de la chapelle dédiée à Marie Reine de France.

- Le 05.09.1944 : Nouvelle visite de l'Amiral à la R.M. Durand au couvent des Filles de la Charité, à Dalat.

- Le 02.10.1944 : La Soeur Prieure du Carmel de Saïgon écrit à l'Amiral (toujours très sollicité de toutes parts mais toujours très présent...) :

"Amiral,

C'est à moi d'être profondément touchée de votre si bonne lettre d'hier. Permettez-moi de vous en remercier de tout coeur et de vous assurer une fois de plus que vous pouvez compter sur nos prières.

Mère Sousprieure et moi avons été également très touchées de votre si bienveillante sympathie au sujet de sa santé. En vous en remerciant, Amiral, elle me demande de vous dire qu'elle offrira une bonne part de ses souffrances pour vous et notre si chère Madame Decoux.

C'est une grosse épreuve pour moi que cette maladie de Mère Sousprieure mais elle m'est adoucie par la grande bonté de Monseigneur qui m'autorise à aller voir notre chère malade à l'hôpital. Je voudrais bien pouvoir obtenir la faveur des entrées aux heures solitaires entre midi et 14h, et avoir le privilège de passer par une petite porte de côté très rapprochée de la porte de clôture, à l'arrière du Monastère, ce qui m'éviterait d'être vue sur le boulevard. Amiral, sera-ce possible ?

En vous exprimant encore ma profonde gratitude, je vous prie de daigner agréer, Amiral, mon humble, religieux et affectueux respect.

Thérèse de l'Enfant Jésus.

Prieure".

Voir le 09.03.1944.

- Le 04.10.1944 : A Saïgon, l'Amiral s'est arrêté au Centre des Oeuvres de Saint-Vincent de Paul où il a parcouru les aménagements et constructions en cours, sous la conduite de la Soeur Anne-Marie à qui sera confiée une Maison de Relèvement des Mineurs condamnés.

- Le 16.10.1944 : Le Vice-Amiral d'Escadre, Chef de la Fédération, Jean Decoux est allé visiter les oeuvres que dirigent les Soeurs de Saint-Paul de Chartres, dans la région de Saïgon : La Sainte Enfance, l'asile de Phu-My, l'orphelinat de Tan-Dinh, l'Oeuvre de la Protection de l'Enfance.

(1) La tombe de Madame Jean Decoux née Suzanne Humbert, est fleurie par les Soeurs depuis cette date, sans omettre de lui accorder toutes leurs prières...selon la Soeur Léonide que le signataire a rencontrée à Dalat en décembre 2007, et avec qui il prolonge modestement les relations étroites que l'Amiral et sa femme avaient initiées en juillet 1941 avec la Soeur Durand.

Jacques Decoux